

Rapport ministériel sur le rendement

Ressources naturelles Canada

2015-2016

L'honorable James Gordon Carr, C.P., député
Ministre des ressources naturelles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles,
2016

No de cat. M2-9/2016F-PDF ISSN 2368-2310

Also available in English under the title: Natural Resources Canada 2015–16
Departmental Performance Report

Des exemplaires peuvent être obtenus sur le site Web de RNCan :
<http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/198>

Table des matières

Message du ministre.....	1
Les résultats en bref.....	3
Section I : Survol de l'organisation.....	5
Profil de l'organisation.....	5
Contexte organisationnel.....	6
Priorités organisationnelles	13
Section II : Vue d'ensemble des dépenses.....	19
Dépenses réelles	19
Tendances relatives aux dépenses du ministère	21
Dépenses par crédit voté.....	24
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	25
États financiers et Faits saillants des états financiers	26
Section III : Analyse des programmes et des Services internes.....	29
Programmes	29
Programme 1.1 : Accès au marché et diversification	29
Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés	33
Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles.....	38
Programme 1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	42
Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	44
Programme 2.2 : Innovation technologique	49
Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles ...	53
Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles	58
Programme 3.2 : Information sur la masse continentale.....	61

Services internes.....	66
Section IV : Renseignements supplémentaires.....	70
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur.....	70
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	70
Dépenses fiscales fédérales	71
Coordonnées de l'organisation	71
Annexe : Définitions.....	73
Notes de fin de page	77

Message du ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport ministériel sur le rendement 2015-2016 de Ressources naturelles Canada (RNCan).

Bien que le rapport soit forcément rétrospectif dans sa teneur, il nous trace le portrait d'un ministère ouvert sur l'avenir et au fait des enjeux qui importent pour les Canadiens. D'ailleurs, les grands titres d'aujourd'hui font bien le résumé des priorités de Ressources naturelles Canada : le changement climatique et l'utilisation croissante des énergies renouvelables, les relations du Canada avec les communautés autochtones, la nécessité d'innover et l'accélération de la collaboration continentale.



Pour s'occuper de ces enjeux, et pour donner écho à la lettre de mandat que m'a confiée le premier ministre, le Ministère met l'accent sur le rétablissement de bonnes relations avec les Canadiens. Nous reconnaissons bien que la responsabilité d'assurer l'accès aux marchés de nos ressources appartienne au gouvernement fédéral, cela ne peut aller sans la confiance des Canadiens dans la façon dont les projets énergétiques importants sont examinés.

C'est pourquoi il faut tenir un dialogue honnête avec les communautés autochtones, renforcer notre approche d'évaluation environnementale, moderniser l'Office national de l'énergie, fonder nos décisions sur des données scientifiques et donner aux Canadiens la possibilité d'intervenir et l'occasion de partager leurs idées. Sur tous ces plans, nous avons réalisé d'importantes avancées au cours de la dernière année.

Le Ministère a également accompli des progrès sur la scène internationale. Nous avons signé des ententes sans précédent avec le Mexique et les États-Unis dont le point culminant a été le Sommet des leaders nord-américains tenu à Ottawa en juin, dans le cadre duquel les trois chefs d'État ont signé un plan d'action sur le climat, l'énergie propre et un partenariat en matière d'environnement.

Par ailleurs, le Canada a été dans la dernière année l'un des membres fondateurs de Mission Innovation, un partenariat international regroupant 20 pays et l'Union européenne engagé à doubler sur cinq ans les investissements dans les technologies propres. De concert avec la Breakthrough Energy Coalition dirigée par le secteur privé, Mission Innovation contribuera donc à faire accélérer la révolution des énergies propres ainsi qu'à ouvrir des perspectives pour les Canadiens pendant les décennies qui viennent.

Ce rapport ministériel sur le rendement offre davantage de détails sur ces initiatives et bien d'autres, dont la conclusion de la restructuration d'Énergie atomique Canada limitée, les nouvelles dispositions législatives régissant les ressources extracôtières et les importantes collaborations avec l'industrie dans les domaines de l'extraction minière, de la foresterie et des sciences de la Terre. Le rapport expose aussi un plan de travail visant à obtenir des résultats, à assurer la transparence et à offrir des possibilités de rétroaction.

Et, de façon plus générale, le présent rapport dépeint le travail de RNCan dans un moment décisif de notre histoire, alors que le Canada amorce une transition vers un avenir sobre en carbone tout en découvrant des façons plus écologiques d'exploiter nos ressources. Les efforts décrits dans le rapport montrent bien que le Ministère est résolument engagé auprès des Canadiens et du monde, et qu'il contribue à un avenir meilleur, plus propre et plus prospère.

C'est une période stimulante pour changer les choses et faire une différence.

L'honorable James Gordon Carr, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Les résultats en bref

« La protection de l'environnement et la croissance de l'économie ne sont pas des objectifs incompatibles; en fait, notre succès futur repose sur les deux. »

Discours du Trône

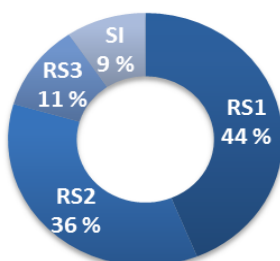
2015

- **Novembre 2015** : Le Canada a adhéré à la Mission Innovation, en s'engageant à doubler les investissements fédéraux dans l'innovation pour l'énergie propre sur une période de cinq ans et à collaborer avec des partenaires de divers pays afin d'obtenir de meilleurs résultats environnementaux grâce à une réduction de la production de gaz à effet de serre.
- **Janvier 2016** : Alors que le gouvernement achève son examen des processus d'évaluation environnementale, des principes et mesures provisoires ont été instaurés pour restaurer la confiance dans les évaluations environnementales en cours de l'Office national de l'énergie qui sont associées aux grands projets axés sur les ressources naturelles. Voici des exemples de mesures: des consultations plus approfondies auprès des peuples autochtones; la prise de contact avec le public par le biais de questionnaires en ligne; l'évaluation en amont des émissions de gaz à effet de serre associées aux projets; et le prolongement des délais prévus par la loi pour veiller à ce que les mesures soient réalisables.
- **Février 2016** : Le Canada, les États-Unis (É.-U.) et le Mexique ont signé un protocole d'entente (PE) trilatéral sur une collaboration en matière de changement climatique et d'énergie pour accélérer l'innovation en matière d'énergies propres, échanger de l'information sur l'énergie et lutter contre les changements climatiques liés à la production, au transport et à la consommation d'énergie grâce à la coopération nord-américaine en matière d'énergie propre.
- **Mars 2016** : Le premier ministre Justin Trudeau et les premiers ministres des provinces et des territoires ont diffusé la Déclaration de Vancouver sur la croissance propre et les changements climatiques, par laquelle ils s'engagent à collaborer pour finaliser le cadre pancanadien sur la croissance propre et bâtir une économie axée sur la croissance propre.

Dépenses réelles

2015-2016

1,335 million \$



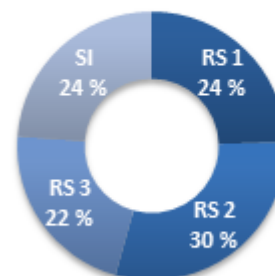
- Résultats stratégiques 1 (RS 1) : Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale
- Résultats stratégiques 2 (RS 2) : Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement
- Résultats stratégiques 3 (RS 3) : Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés
- Services internes

Équivalents temps

plein réels

2015-2016

3936



Section I : Survol de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable James Gordon Carr, C.P., député

Premier dirigeant : Christyne Tremblay

Portefeuille ministériel :

- [Énergie atomique du Canada Limitéeⁱ](#) (EACL);
- [Office national de l'énergieⁱⁱ](#) (ONE);
- [Commission canadienne de sûreté nucléaireⁱⁱⁱ](#) (CCSN);
- [Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers^{iv}](#);
- [Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers^v](#) (OCNEHE);
- [Administration du pipe-line du Nord^{vi}](#) (APN);
- [Technologies du développement durable Canada^{vii}](#) (TDDC)¹; et
- Office de répartition des approvisionnements d'énergie (ORAE) (inactif).

Année d'incorporation ou de création : 1994

Principales autorités législatives :

- [Loi sur le ministère des Ressources naturelles^{viii}](#), L.C. 1994, ch. 41
- [Loi sur les forêts^{ix}](#), L.R.C. 1985, ch. F-30
- [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles^x](#), L.R.C. 1985, ch. R-7
- [Loi sur l'efficacité énergétique^{xi}](#), L.C. 1992, ch. 36

¹ Le 4 novembre 2015, un décret a chargé le ministre de l'Industrie (désormais le ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada) de l'application de la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*.

Contexte organisationnel

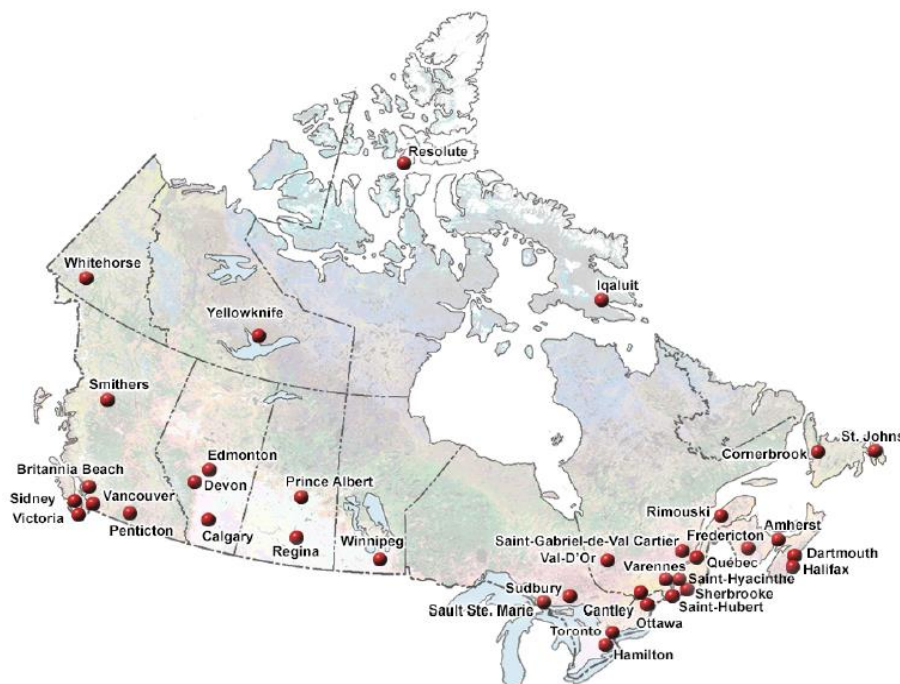
Raison d'être

La vision de RNCan est de chercher à améliorer la qualité de vie des Canadiennes et Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources, maintenant et dans le futur. Le Ministère met en œuvre cette vision en travaillant à améliorer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles et à accroître leurs contributions à l'économie canadienne. RNCan soutient le développement responsable des ressources canadiennes de façon à faire avancer le Canada comme chef de file mondial de l'environnement, et utilise ses connaissances sur la masse terrestre du Canada et son savoir-faire en la matière pour assurer la sûreté et la sécurité des citoyens.

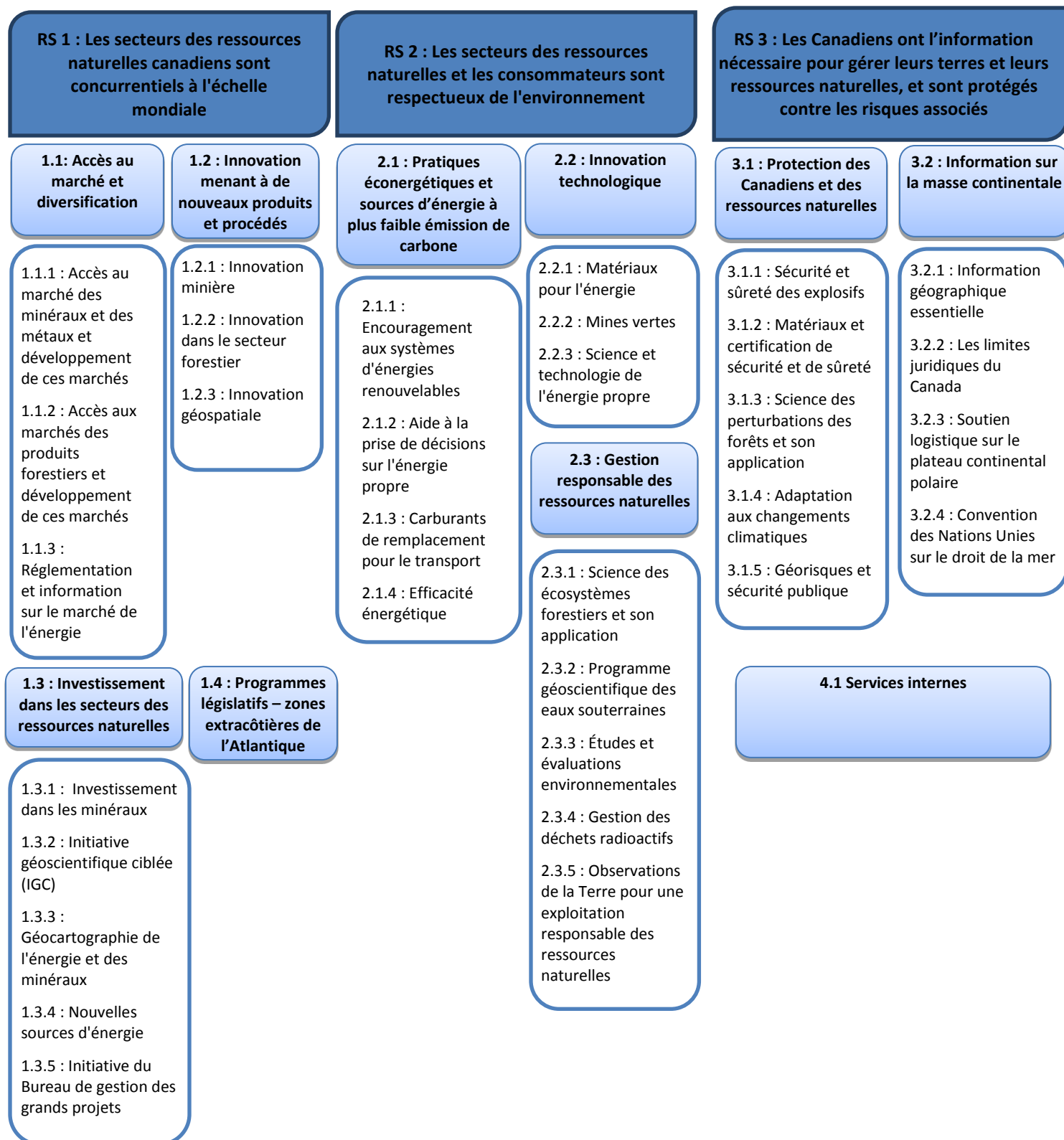
Responsabilités

Le ministre des ressources naturelles a des responsabilités en vertu de plus de [30 lois du Parlement](#). Les principaux pouvoirs du ministre ainsi que ses obligations et fonctions sont énoncés dans la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles*, la *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles*, la *Loi sur les forêts* et la *Loi sur l'efficacité énergétique*. Le Ministère travaille en outre dans des domaines de responsabilités partagées avec les provinces, entre autres, l'environnement, la sécurité publique, le développement économique, les sciences et technologie et les consultations avec les peuples autochtones. Le Ministère compte sur divers instruments pour s'acquitter de ses responsabilités (dont l'élaboration de politiques, la réglementation, les transferts législatifs et les subventions et contributions) et sur ses principales activités (dont la recherche en sciences et technologie, les partenariats et les communications).

RNCan a des bureaux et des laboratoires à l'échelle du pays. Environ un tiers de ses employés se trouvent dans la région de la capitale nationale, les autres étant répartis dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que dans le Nord du Canada.



Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes



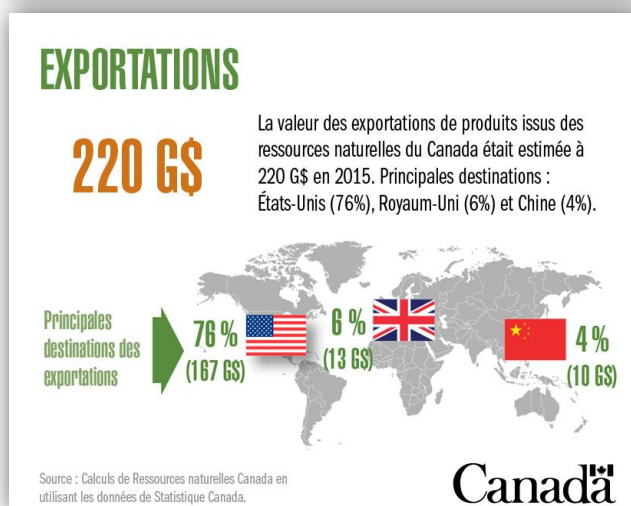
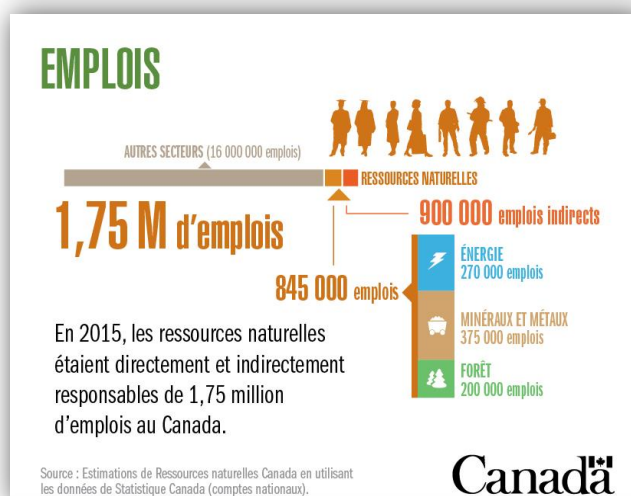
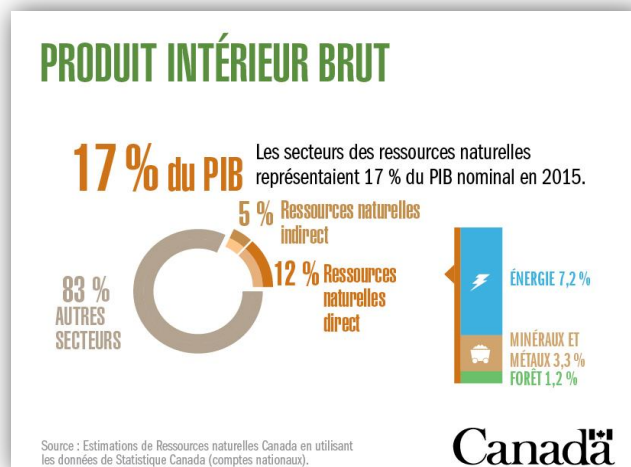
Environnement opérationnel et analyse des risques

Le Canada est un pays riche en ressources naturelles. Ses ressources en énergie, en métaux et minéraux ainsi que ses ressources forestières offrent de grands avantages économiques, pesant pour environ 17 pour cent du produit intérieur brut (PIB) nominal du Canada, 1,75 million d'emplois et près de la moitié des exportations de marchandises du Canada (220 milliards de dollars en 2014).

Les ressources naturelles sont aussi d'importants déterminants de la performance environnementale du Canada. Leur mise en valeur et utilisation expliquent la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ont une incidence sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol, sur la santé et sécurité publiques et sur la biodiversité et la conservation.

Les ressources naturelles sont donc au cœur des programmes économique et environnemental du Canada. Notre défi collectif, qui s'avère aussi une importante occasion à saisir, est d'établir et d'exécuter un plan qui assure la croissance des secteurs de ressources et la réduction de nos émissions.

L'Accord de Paris, qui vise à limiter la hausse de la température mondiale moyenne à bien en-deçà de 2 degrés Celsius, comprend des cibles et des échéances précises. Pour le Canada, cela signifie réduire les émissions de GES de 30 pour cent par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.



En 2014, les émissions totales de GES du Canada s'élevaient à 732 mégatonnes (Mt) d'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂), soit 20 pour cent (120 Mt d'éq. CO₂) au-dessus des émissions de 1990, qui étaient de 613 Mt d'éq. CO₂.^{xii} L'atteinte de la cible de 2030 ne sera pas facile et doit passer par des efforts concertés de tous les Canadiens.

Une autre difficulté sera donc d'assurer la participation de toutes les parties intéressées : autres ministères fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux, communautés autochtones, industries de ressources naturelles, consommateurs et milieu universitaire. L'évolution de la jurisprudence sur les consultations avec les collectivités autochtones a également remis en question ce qui constituait des consultations constructives, un élément clé dans la prise de décision de projets touchant à des terres ancestrales.

Les recettes de l'industrie des ressources naturelles ont également été touchées par la baisse des prix des marchandises. Le prix du pétrole et du gaz naturel liquéfié a chuté de plus de 60 pour cent depuis juin 2014; dans le même ordre d'idées, le prix des métaux et des minéraux connaît une tendance à la baisse depuis 2011 et a atteint des niveaux bas significatifs en 2015-2016. RNCan continue également d'étudier l'accès aux marchés et le climat d'investissement, les feux de forêt, ainsi que la gestion des risques et des urgences, qui demeurent des risques omniprésents qui nécessitent une attention particulière.

La collaboration et la mise en œuvre d'un plan solide poseront les bases dont le Canada a besoin pour se donner un avantage concurrentiel et accroître la confiance du public à l'égard du système de réglementation, et permettront de fixer une norme mondiale d'excellence en matière d'environnement.

Les principales stratégies déployées par le Ministère pour gérer ces risques sont énoncées ci-dessous.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien avec les programmes de l'organisation
Changements climatiques		
Si les mesures prises par le Canada pour honorer les engagements pris sur la scène internationale pour combattre le changement climatique ne suffisent pas, et si le Canada n'arrive pas à s'adapter aux changements	<p>En 2015-2016, RNCan a cherché à atténuer les risques en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialoguer avec les provinces et les territoires pour promouvoir le cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique et la Stratégie canadienne de l'énergie, pour favoriser la transition vers un 	<p>Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.</p> <p>Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont</p>

<p>climatiques au même rythme que les autres, cela risque de compromettre la capacité concurrentielle d'un certain nombre de ses secteurs de ressources naturelles.</p>	<p>avenir sobre en carbone et faire en sorte que le Canada soit un chef de file mondial du développement durable et de l'utilisation de toute la gamme de ses atouts énergétiques; et</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la collaboration avec les États-Unis (É.-U.) et le Mexique par la signature du protocole d'entente (PE) sur une collaboration en matière de changement climatique et d'énergie qui, en plus de traiter de la lutte contre le changement climatique et de l'innovation en matière d'énergie propre, crée de nouvelles occasions d'affaires se rapportant aux technologies, aux produits et aux services en énergie au Canada. <p>Le Budget 2016 prévoyait également des fonds pour l'infrastructure de transport d'électricité et les démonstrations de technologies en plus d'affecter un crédit de plus d'un milliard de dollars pour l'élaboration d'une stratégie des technologies propres, notamment dans les secteurs des ressources naturelles.</p>	<p>respectueux de l'environnement.</p>
<p>Accès aux marchés et climat d'investissement</p>		
<p>Si le Canada ne peut s'adapter à l'évolution de la dynamique des marchés, comme le report de la demande d'énergie sur de nouveaux marchés et le déclin de la demande des É.-U., ou maintenir un climat d'investissement favorable, les secteurs des ressources énergétiques pourraient ne pas profiter de certaines possibilités.</p>	<p>En 2015-2016, RNCan a cherché à atténuer les risques en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des partenariats internationaux par des engagements bilatéraux et multilatéraux lors des réunions du G7 et du G20 afin d'établir le Canada comme le partenaire de choix en matière d'échanges et d'investissements dans des marchés clés, ce qui mènera au renforcement de la réputation et de la crédibilité du Canada et à la création de débouchés pour l'industrie canadienne; • Se joindre à Mission Innovation, une initiative internationale de vingt pays et de l'Union européenne (UE), pour prendre des mesures visant à favoriser la recherche, le développement et la démonstration dans le domaine de l'énergie propre et susciter ainsi la découverte de solutions transformatrices en matière d'énergie propre pour l'avenir; • Renforcer les partenariats avec les É.-U. et le Mexique ayant comme objet d'importantes priorités énergétiques nord-américaines par la signature du PE sur une collaboration dans les domaines de l'énergie et des changements climatiques entre le Canada, les É.-U. et le Mexique; 	<p>Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.</p> <p>Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Miser sur des partenariats avec les provinces et les territoires pour déterminer et promouvoir des domaines de collaboration, y compris la Stratégie canadienne de l'énergie; • Mettre à jour le régime législatif et réglementaire se rapportant au développement des secteurs pétrolier et gazier, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) dans ses efforts pour examiner le processus fédéral d'évaluation environnementale; ○ Conduire la modernisation de l'ONE; ○ Mettre en œuvre des mesures pour veiller à ce que les processus de prise de décisions sur des projets de pipelines de réglementation fédérale qui ont déjà été amorcés soient inclusifs et démontrent l'utilisation efficace de données probantes issues de consultations et de la participation du public; et • Collaborer avec les habitants du Nord et leurs institutions et les consulter pour porter au maximum les avantages que leur procure le programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux de RNCan; <p>Un financement a été annoncé dans le Budget 2016 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire la démonstration de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques (46,1 millions de dollars sur deux ans); • Faire la démonstration de technologies d'énergie renouvelable, de stockage d'énergie et de transport propre pour réduire la consommation de diesel (82,5 millions de dollars sur deux ans); • Faire la démonstration de technologies éconergétiques de production de vapeur visant à réduire les émissions et la consommation d'eau dans les activités pétrolières et gazières non classiques (50 millions de dollars sur deux ans); • Concevoir, avec Statistique Canada et ISDE, des indicateurs principaux pour le secteur de l'énergie propre et de son incidence (2,1 millions de dollars sur deux ans). <p>Le Budget 2016 a également réservé plus d'un milliard de dollars sur quatre ans à compter de 2017-2018 pour appuyer les technologies propres, notamment dans les secteurs des ressources naturelles.</p>	
--	---	--

Gestion des risques et des urgences		
<p>Si le Canada n'a pas des mesures de protection suffisantes en cas d'événement naturel ou d'incident d'origine humaine, cela pourrait avoir une incidence négative sur les Canadiens, la sécurité de l'infrastructure des ressources naturelles du Canada ainsi que l'économie globale du Canada.</p>	<p>En 2015-2016, RNCan a cherché à atténuer les risques en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils et de l'information (p. ex., modèles des risques sismiques) pour éclairer la mise à jour 2015-2020 du <i>Code national du bâtiment du Canada</i>; • L'entrée en vigueur de la <i>Loi sur la sûreté des pipelines</i>, qui renforce le régime de la sécurité des pipelines du Canada en s'appuyant sur la prévention, la préparation et l'intervention, la responsabilité et l'indemnisation; • Obtenir un soutien par l'entremise du Budget 2016 pour développer l'assise scientifique (p. ex., information, outils) sur laquelle reposent l'adaptation au changement climatique et la résistance des infrastructures; • Continuer à appuyer une importante modernisation sur cinq ans de la technologie sous-jacente de l'infrastructure nationale de surveillance sismique; • Réaliser annuellement des simulations d'incident en vue de la préparation aux urgences en milieu extracôtier en collaboration avec les provinces, les offices et les autres ministères; • Fournir de nouvelles données géoscientifiques sur le changement climatique et élaborer un modèle préliminaire de l'érosion côtière à l'appui de la construction et du maintien de la sécurité des infrastructures essentielles dans le nord du Canada; • Transmettre des avis concernant tous les séismes d'une magnitude supérieure à 4,0 qui surviennent au Canada aux organisations de gestion des urgences, aux exploitants des infrastructures essentielles, aux organes de presse et au public par l'entremise de sites Web et des médias sociaux, et ce, quatre minutes ou moins après l'obtention de données suffisantes; • Collaborer avec les gouvernements, le secteur privé, les médias et les organisations non gouvernementales et leur fournir de l'information sur les géorisques et des produits et services de connaissance. 	<p>Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés.</p>

Priorités organisationnelles

Bien que le mandat de base de RNCan reste ancré à sa loi habilitante (voir « Contexte organisationnel »), les priorités du Ministère changent d'année en année en fonction du contexte mondial et national (voir « Environnement opérationnel et analyse des risques »).

Dans sa [lettre de mandat](#) de novembre 2015, le Premier ministre demandait au ministre Carr de :

- travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour développer la Stratégie canadienne de l'énergie;
- collaborer avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et avec d'autres ministres responsables à l'élaboration d'une stratégie des technologies propres pour le Canada visant à favoriser les investissements dans les technologies d'énergie propre dans le secteur des ressources naturelles;
- soutenir la ministre de l'Environnement et du Changement climatique dans l'examen du processus d'évaluation environnementale du Canada, y compris en élaborant des mesures provisoires pour guider la prise de décisions concernant les grands projets d'exploitation des ressources naturelles pendant que l'examen est en cours;
- tracer la voie à suivre pour moderniser l'ONE; et
- concevoir une entente nord-américaine ambitieuse en matière d'énergie propre et de protection de l'environnement.

RNCan s'implique auprès des provinces, des territoires et des peuples autochtones et collabore avec eux à la conception et à la mise en œuvre des bons programmes et des bonnes politiques, reposant sur des données scientifiques probantes, pour réaliser ces engagements énoncés dans la lettre de mandat et le mandat législatif général du Ministère.

En 2015-2016, RNCan a établi ses plans et a fait d'importants premiers pas vers la réalisation de ces engagements.

Stratégie canadienne de l'énergie

Type de priorité²

Nouvelle

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Lien avec les programmes de l'organisation
<p>RNCan collaborera avec les provinces et les territoires concernant la Stratégie canadienne de l'énergie en vue de favoriser la transition vers un avenir sobre en carbone et de faire en sorte que le Canada soit positionné en tant que chef de file mondial en matière de développement durable et d'utilisation de toute la gamme de ses atouts énergétiques.</p>	<p>1.1</p>
<p>Progrès accomplis dans la réalisation de la priorité</p>	
<p>Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de travailler avec les provinces et les territoires à faire avancer des mesures concertées visant à appuyer la transition du Canada vers un avenir sobre en carbone.</p> <p>En mars 2016, les premiers ministres ont chargé les ministres de l'Énergie fédéral, provinciaux et territoriaux de collaborer à des mesures particulières entreprises dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'énergie – efficacité énergétique, technologie et innovation en matière d'énergie propre et fourniture d'énergie aux personnes – et de faire rapport sur leurs progrès à l'automne 2016.</p> <p>RNCan a également travaillé avec les provinces et les territoires à élaborer des rapports techniques (y compris dans des secteurs tels que l'adaptation, l'environnement bâti, la production et le transport de l'électricité et l'agriculture et la foresterie) qui favoriseront l'atteinte des principaux objectifs de la Stratégie canadienne de l'énergie et du Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique.</p>	

2. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.

Investissements en matière de technologies propres

Type de priorité³

Nouvelle

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Lien avec les programmes de l'organisation
<p>RNCan collaborera avec des partenaires à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne d'investissement dans les technologies propres. Ce travail comprendra une collaboration à l'échelle nationale dans le but d'élaborer des mesures visant à soutenir les producteurs d'énergies propres ainsi que le développement et l'utilisation de technologies propres dans le secteur des ressources naturelles. Il comprendra aussi la mise en œuvre des engagements de Mission Innovation, une nouvelle initiative internationale visant à accélérer l'innovation dans le domaine des technologies énergétiques propres au cours des cinq prochaines années afin de combattre le changement climatique, d'assurer des sources d'énergie propres et fiables à bon marché et de promouvoir la croissance économique.</p>	<p>1.1 1.2 2.2</p>
Progrès accomplis dans la réalisation de la priorité	
<p>En novembre 2015, le premier ministre Trudeau a annoncé la participation du Canada à Mission Innovation, une initiative internationale où 20 pays et l'UE unissent leurs forces pour accélérer l'innovation dans le secteur de l'énergie propre. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement fédéral a accepté de doubler en cinq ans ses investissements dans l'innovation en matière de technologie propre, d'encourager le secteur privé à investir davantage dans les tout premiers stades de la mise au point des technologies de l'énergie propre au Canada et d'accroître les efforts de collaboration avec des partenaires clés au pays et à l'étranger.</p> <p>RNCan, en collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Pêches et Océans Canada, est en train d'élaborer une stratégie pangouvernementale de promotion des énergies propres dans les secteurs des ressources naturelles. Cette stratégie est éclairée par une vaste mobilisation incluant dix tables rondes ministérielles et une sensibilisation auprès de plus de 300 intervenants depuis la fin 2015. Dans la stratégie seront énoncées les priorités de l'engagement pris dans le Budget 2016 à investir plus d'un milliard de dollars sur quatre ans dans les technologies propres, notamment dans les secteurs de ressources naturelles, ainsi qu'à élargir la portée des instruments fédéraux de politique et de programme en matière d'énergie propre.</p> <p>Un financement destiné à des programmes visant à accroître l'efficacité énergétique et à réduire les effets sur l'environnement de la production d'énergie et de son utilisation tout en accroissant la productivité et la compétitivité a été annoncé dans le Budget 2016. RNCan a dirigé la conception de ces programmes, notamment de nouveaux programmes de recherche, développement et démonstration (RD et D) dans le domaine de l'énergie, y compris la mise en place de l'infrastructure pour véhicules électriques, de technologies d'énergie propre, de technologies pétrolières et gazières plus propres et de données plus précises sur le secteur des technologies propres.</p>	

3. Ibid.

Mesures provisoires à l'appui de l'examen du processus d'évaluation environnementale

Type de priorité⁴

Nouvelle

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Lien avec les programmes de l'organisation
<p>Sous la direction d'ECCE, RNCan collabore avec des partenaires fédéraux pour examiner le processus d'évaluation environnementale du Canada et rétablir la confiance de la population envers ce processus en veillant à ce que les opinions de la population soient sollicitées et prises en compte et à ce que les décisions prises soient fondées sur des données scientifiques, sur le savoir traditionnel des peuples autochtones, ainsi que sur d'autres éléments pertinents.</p>	<p>1.1 1.3 2.2</p>
Progrès accomplis dans la réalisation de la priorité	
<p>En janvier 2016, RNCan a établi, en collaboration avec ECCE, cinq principes qui guideront le processus décisionnel fédéral concernant les grands projets d'exploitation des ressources naturelles pendant que le gouvernement entreprend un examen du processus fédéral d'évaluation environnementale.</p> <p>Pour assurer le respect de ces principes, des mesures provisoires ont été prises relativement à deux grands projets (le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et le projet d'oléoduc Énergie Est) qui ont été soumis à l'examen de l'ONE, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la consultation avec les peuples autochtones, maximiser le temps consacré à la consultation grâce à une approche basée sur plusieurs équipes, ainsi que déterminer et fournir aux groupes autochtones des accommodements, le cas échéant; et • Annoncer la création d'un groupe d'experts ayant comme mission d'accroître l'implication auprès des collectivités locales et des peuples autochtones en ce qui concerne leurs points de vue sur le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain proposé. <p>Les principes et les mesures spécifiques applicables à l'examen des projets de pipelines (p. ex. prolongations des délais qui permettent des consultations plus approfondies avec les peuples autochtones) constituent une première étape de la réalisation de l'engagement du gouvernement à examiner les processus fédéraux d'évaluation environnementale et à regagner la confiance de la population envers ces processus.</p> <p>RNCan a établi une structure de gouvernance ayant comme but de coordonner les examens autorisés liés aux évaluations environnementales de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), de Pêches et Océans Canada (MPO) et de Transports Canada (TC).</p> <p>RNCan a également conseillé ECCE sur l'application des cibles en matière d'émissions de GES à des projets autres que ceux du secteur de l'énergie, comme l'extraction minière.</p>	

4. Ibid.

Modernisation de l'Office national de l'énergie

Type de priorité⁵

Nouvelle

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Lien avec les programmes de l'organisation
RNCan prendra des mesures pour moderniser l'Office national de l'énergie (ONE) afin que celui-ci soit composé de membres représentant les points de vue régionaux et que son expertise dans des domaines tels que la science de l'environnement, le développement des collectivités et le savoir traditionnel autochtone soit adéquate.	1.1
Progrès accomplis dans la réalisation de la priorité	
<p>RNCan dirige l'examen de la structure, du rôle et du mandat de l'ONE pour le positionner en tant qu'organisme de réglementation de l'énergie moderne, efficient et efficace. Pour commencer l'examen, en 2015-2016, RNCan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A consulté les intervenants, y compris l'industrie, le milieu universitaire et les groupes autochtones, pour connaître leurs points de vue sur ce qui contribuerait à restaurer la confiance des Canadiens en leur système de réglementation de l'énergie et la façon d'améliorer la qualité de la participation des Autochtones; • A créé des groupes de travail avec l'ACEE, le MPO, et TC pour harmoniser ses efforts avec les autres examens autorisés des organismes de réglementation; • A mis en œuvre une stratégie provisoire comprenant cinq principes pour guider la prise de décisions concernant les grands projets d'exploitation des ressources naturelles pendant que le gouvernement entreprend un examen des processus d'évaluation environnementale; • A facilité l'entrée en vigueur de la <i>Loi sur la sûreté des pipelines</i>; et • A élaboré un nouveau processus pour nommer les membres temporaires de l'ONE. 	

5. Ibid.

Coopération nord-américaine en matière d'énergie

Type de priorité⁶

Nouvelle

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Lien avec les programmes de l'organisation
En partenariat avec les É.-U. et le Mexique, RNCan travaillera à renforcer et à promouvoir la coopération nord-américaine en matière d'énergie propre, à l'appui d'un accord nord-américain ambitieux sur l'énergie propre et de l'environnement.	1.1
Progrès accomplis dans la réalisation de la priorité	
<p>En février 2016, le ministre Carr et ses homologues mexicain et américain se sont réunis à Winnipeg, au Manitoba, dans le cadre de la réunion des ministres nord-américains de l'Énergie. Les ministres de l'Énergie ont signé un PE sur la collaboration dans les domaines de l'énergie et des changements climatiques, qui élargira et renforcera la relation entre les trois pays en matière d'énergie.</p> <p>Aux termes du PE, 18 projets appartenant aux quatre thèmes généraux (données sur l'énergie, énergie propre, infrastructure et Mission Innovation) en sont à diverses étapes de leur mise en œuvre. Voici des exemples de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des mesures fédérales comparatives pour réduire les émissions de méthane; • Concevoir des feuilles de route de la technologie; • Réaliser des ateliers sur la résistance des infrastructures; • Lancer une étude trilatérale sur l'intégration de l'énergie renouvelable; et • Harmoniser la réglementation sur l'efficacité énergétique. <p>Le PE a amélioré la collaboration et l'échange de renseignements dans des domaines clés tels que l'électricité à faibles émissions de carbone, les technologies propres, l'efficacité énergétique, le captage et le stockage du carbone, l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions du secteur pétrolier et gazier (y compris le méthane).</p> <p>La collaboration trilatérale a contribué directement à la réussite annoncée par les leaders concernant la collaboration continentale en matière d'énergie propre et de protection de l'environnement en juin 2016. Les résultats du début de la collaboration sont maintenant en train d'être analysés pour déterminer les prochaines étapes afin de continuer à développer la collaboration nord-américaine en matière d'énergie.</p>	

6. Ibid.

Section II : Vue d'ensemble des dépenses

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues)
2 214 476 711	2 214 476 711	1 715 634 089	1 335 178 669	(879 298 042)

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart (réel moins prévu) 2015-2016
3 832	3 936	104

Sommaire du rendement budgétaire

**Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes
(en dollars)**

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014
1.1 Accès au marché et diversification	48 685 006	48 685 006	43 993 476	28 361 877	90 964 090	75 927 073	61 566 240	59 733 334
1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et processus	83 438 001	83 438 001	96 074 981	55 536 596	92 394 682	93 375 233	71 707 214	94 093 063
1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	54 230 114	54 230 114	62 900 219	65 272 906	67 692 074	68 270 162	60 589 504	65 333 593
1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	1 181 938 140	1 181 938 140	743 336 158	761 960 697	347 989 273	347 989 273	837 746 067	795 884 721
2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible d'émission de carbone	253 978 461	253 978 461	183 336 817	133 361 992	258 837 128	211 012 423	291 745 439	314 652 883
2.2 Innovation technologique	126 472 078	126 472 078	115 838 434	108 270 795	143 292 764	143 620 407	151 832 220	155 738 548
2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	193 117 981	193 117 981	29 619 508	28 958 607	410 119 888	121 598 627	267 570 932	282 047 031
3.1 Protection des Canadiens et des ressources naturelles	58 672 639	58 672 639	57 808 743	49 858 500	73 440 885	73 709 947	65 692 439	65 535 095
3.2 Information sur la masse continentale	71 155 143	71 155 143	75 092 662	51 156 481	83 529 098	74 110 670	78 469 116	73 828 231
Services Internes	142 789 148	142 789 148	184 517 755	137 682 086	147 374 207	125 564 854	162 499 616	184 198 094
Total	2 214 476 711	2 214 476 711	1 592 518 753	1 420 420 537	1 715 634 089	1 335 178 669	2 049 418 787	2 091 044 593

* Programmes législatifs – Zone au large des côtes de l'Atlantique : Conformément aux différents accords sur l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique, le gouvernement du Canada reçoit des redevances sur la production de pétrole et de gaz extracôtiers et verse un montant égal à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Tendances relatives aux dépenses du ministère

L'écart de 879 millions de dollars entre les dépenses prévues pour 2015-2016, qui étaient fixées à 2 214 millions de dollars, et les dépenses réelles, qui sont de 1 335 millions de dollars, est attribuable à la réduction des autorisations de dépenses qui s'élèvent à 499 millions de dollars et à une somme non dépensée de 380 millions de dollars.

Explication de la réduction des autorisations, qui s'élèvent à 499 millions de dollars :

Baisses en raison de :

- la réduction de l'autorisation de paiements législatifs en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique* découlant de la baisse du prix du pétrole, des taux de change (CAD/USD) et du cours des produits de base ainsi que de la diminution de la production dans les zones extracôtières; et
- différents transferts d'autres ministères.

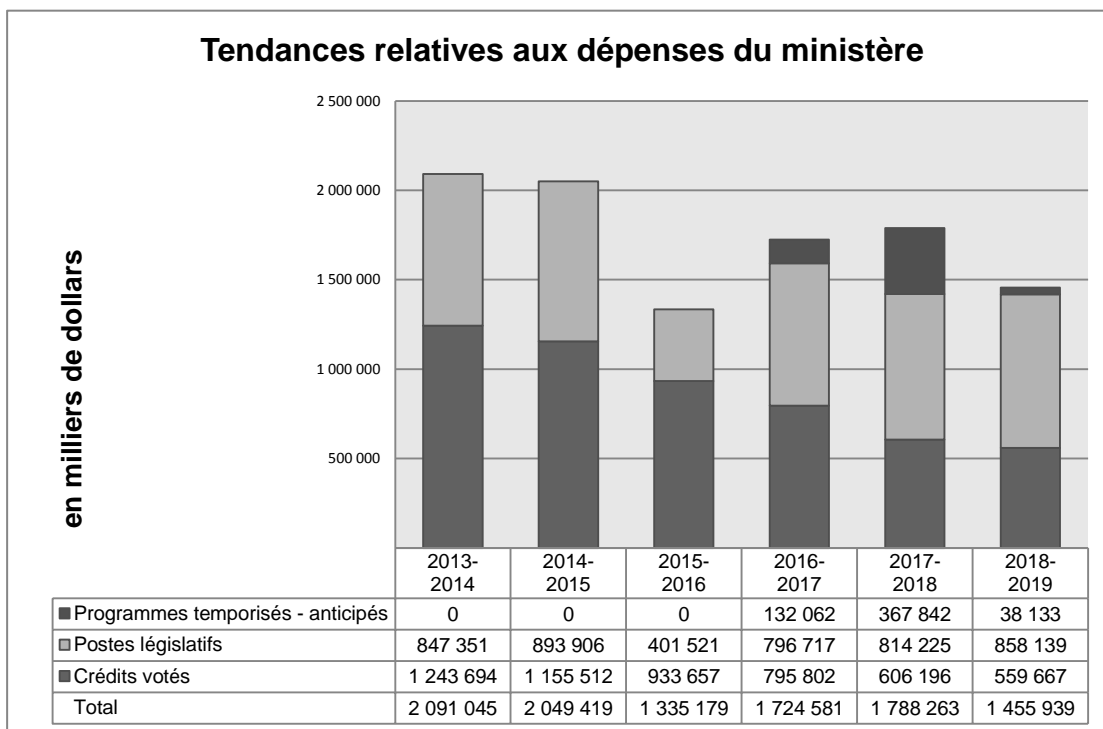
Hausses en raison de :

- fonds supplémentaires prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses pour le Programme des responsabilités nucléaires héritées (PRNH), l'Initiative sur les infrastructures fédérales, le renouvellement de l'Initiative géoscientifique ciblée, les droits miniers de la Commission d'établissement des soldats, l'établissement des limites extérieures de ce plateau continental dans les océans Arctique et le renouvellement de l'initiative horizontale Bureau de gestion des grands projets (BGGP);
- différents transferts d'autres ministères; et
- la réception du report de fonds du budget de fonctionnement.

Explication de la somme non dépensée de 380 millions de dollars :

- Gel et non disponibilité de fonds pour les dépenses à la suite d'une décision du gouvernement de restructurer les laboratoires nucléaires d'EACL en transférant les fonds pour le PRNH et l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) et les responsabilités connexes de RNCan à EACL;
- Report du financement aux années futures pour l'assainissement de la mine Gunnar;
- Report des fonds non dépensés de crédits de fonctionnement à l'année suivante pour couvrir surtout les futures augmentations accordées en vertu des conventions collectives non capitalisés;
- Report des fonds non dépensés de crédits pour dépenses en capital à l'année suivante en vue surtout de l'Initiative sur les infrastructures fédérales; et
- Report des fonds non dépensés de crédits pour subventions et contributions se rapportant surtout au programme écoÉNERGIE pour les biocarburants (en raison du niveau de

production plus faible que prévu des entreprises de biocarburants) et au programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable (en raison de paiements des incitations inférieurs en raison d'une baisse de la production).



Pour les exercices financiers 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, les dépenses réelles représentent les dépenses réelles rapportées dans les comptes publics. Le profil des dépenses de RNCan demeure stable entre 2013-2014 et 2014-2015, puis baisse sensiblement en 2015-2016, en raison surtout des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique, du transfert des responsabilités relatives au PRNH et à l'IRPH à EACL et de la réduction des dépenses pour les programmes écoÉNERGIE pour les biocarburants et écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, ainsi que de la diminution des coûts d'indemnités de départ remboursés par le Conseil du Trésor (CT). Ces réductions ont été légèrement compensées par la mise en œuvre de l'Initiative sur les infrastructures fédérales.

Les coûts recouverts auprès du CT sont consignés comme une dépense par le Ministère. Ces coûts comprennent les prestations parentales, les indemnités de départ et les crédits de congé payables à la cessation d'emploi, s'appliquent à toute la section III du présent document et contribuent en partie à l'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues pour 2015-2016, compte tenu que ces dépenses n'ont pas été prises en compte dans les dépenses prévues.

La hausse entre les dépenses réelles pour 2015-2016 et les dépenses prévues pour 2016-2017 est attribuable surtout aux hausses prévues liées aux accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique; compensées par le transfert des responsabilités relatives au PRNH et à l'IRPH et par l'élimination graduelle de l'enveloppe de l'énergie propre.

Les chiffres pour la période 2016-2017 à 2018-2019 sont les dépenses totales prévues pour l'exercice financier, c'est-à-dire les fonds approuvés par le CT pour soutenir les résultats stratégiques du Ministère. Les dépenses prévues d'autorisations votées de 2016-2017 à 2018-2019 sont en baisse en raison surtout de la diminution du profil de financement des grandes initiatives (p. ex. écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable) et de l'arrivée à échéance de programmes, notamment :

Grandes initiatives arrivant à échéance en 2016-2017 :

- l'annonce des fonds réservés dans le Budget 2015 pour les infrastructures fédérales;
- le Programme d'innovation forestière et le Programme de développement des marchés, dont la durée avait été prolongée jusqu'en 2017-2018 dans le Budget 2015. Les fonds ne sont toutefois pas encore inclus dans les dépenses de 2017-2018;
- le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants; et
- le Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne.

Grandes initiatives arrivant à échéance en 2017-2018 :

- Investissements dans la transformation de l'industrie forestière; et
- Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures des navires-citernes.

Les autorités législatives pour 2016-2017 à 2018-2019 sont susceptibles d'augmenter surtout en raison des accords sur les ressources extracôtières de l'Atlantique. Les paiements législatifs exigés en vertu de ces accords dépendent principalement du prix du pétrole et du gaz, de leur niveau de production et des impôts sur les bénéfices prévus pour les activités en mer. Cette hausse était fondée sur des prévisions de modèles économiques du Ministère élaborées à l'automne 2015 pour le Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017.

Les programmes temporaires prévus pour 2016-17 à 2018-2019 sont principalement les programmes annoncés dans le Budget 2015 ou le Budget 2016, qui ne sont pas encore pris en compte dans les niveaux de crédits votés pour ces années, mais qui sont fournis pour donner un aperçu plus réaliste de l'avenir du Ministère.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de RNCan, veuillez consulter les [Comptes public du Canada de 2016](#).^{xiii}

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2015-2016 avec le **cadre pangouvernemental**^{xiv} (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2015-2016
1.1 Accès au marché et diversification	Affaires économiques	Une croissance économique forte	75 927 073
1.2 Innovation menant à de nouveaux produits et processus	Affaires économiques	Une croissance économique forte	93 375 233
1.3 Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	Affaires économiques	Une croissance économique forte	68 270 162
1.4 Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	Affaires économiques	Une croissance économique forte	347 989 273
2.1 Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible d'émission de carbone	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	211 012 423
2.2 Innovation technologique	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	143 620 407
2.3 Gestion responsable des ressources naturelles	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	121 598 627
3.1 Protection des Canadiens et des ressources naturelles	Affaires sociales	Un pays sécuritaire et sécurisé	73 709 947
3.2 Information sur la masse continentale	Affaires sociales	Un pays sécuritaire et sécurisé	74 110 670

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	-	1 061 793 198
Affaires sociales	-	147 820 617
Affaires internationales	-	-
Affaires gouvernementales	-	-

États financiers et Faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers consolidés du Ministère sont disponibles sur le [site web de RNCAN](#).^{xv}

Faits saillants des états financiers

Les faits saillants des états financiers sont destinés à donner un aperçu général des résultats et de la situation financière du Ministère.

Les faits saillants des états financiers présentés dans cette section sont tirés des états financiers consolidés de RNCAN et ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public, et donc, différent de l'information présentée selon l'utilisation des autorisations dans les sections I et II du présent rapport. Le rapprochement entre le coût de fonctionnement net et les autorités utilisées est énoncé dans la note 3 des états financiers consolidés du ministère.

État condensé des opérations (non audité)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2015-2016	Réels 2015-2016	Réels 2014-2015	Écart (réels 2015-2016 moins prévus 2015-2016)	Écart (réels 2015-2016 moins réels 2014-2015)
Total des charges*	2 190 166,694	1 373 162 269	2 100 576 784	(817 004 425)	(727 414 515)
Total des revenus	35 079 370	30 836 347	25 896 040	(4 243 023)	4 940 307
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 155 087 324	1 342 325 922	2 074 680 744	(812 761 402)	(732 354 822)

*Les activités transférées en ce qui concerne le transfert de responsabilités du PRNH et du Programme des déchets historiques à EAACL, qui est entré en vigueur le 13 septembre 2015, sont incluses dans le total des charges.

Écart entre les résultats réels et prévus de 2015-2016

Les résultats prévus de 2015-2016 proviennent des montants présentés dans l'[État des résultats prospectif consolidé de 2015-2016](#)^{xvi} du Ministère lequel est inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016 de RNCAN. Les résultats prévus ont été basés sur des hypothèses et des renseignements connus à ce moment.

Le total des charges entre les résultats réels de 2015-2016 de 1 373 millions de dollars et les résultats prévus de 2015-2016 de 2 190 millions de dollars représente une surestimation des charges de 817 millions de dollars, ou de 37 pour cent. Ceci est principalement attribuable à une

diminution de 847 millions de dollars en vertu des Programmes législatifs des zones extracôtières de l'Atlantique aux fins des activités poursuivies, principalement en raison de la baisse des prix du pétrole, du niveau de production et du taux de change.

Les revenus nets prévus de 35 millions de dollars ont été basés sur des données historiques. Les revenus nets réels ont été de 31 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 26 millions de dollars en 2014-2015, soit une augmentation nette de 5 millions de dollars.

Écart entre les résultats réels de 2015-2016 et de 2014-2015

Le total des charges réelles a été de 1 373 millions de dollars en 2015-2016 par rapport à 2 101 millions de dollars en 2014-2015 soit une diminution nette de 727 millions de dollars, ou de 53 pour cent. Cette diminution nette est principalement attribuable à :

- une diminution de 513 millions de dollars pour les Programmes législatifs des zones extracôtières de l'Atlantique, principalement en raison de la baisse des prix du pétrole, du niveau de production et du taux de change ainsi qu'une diminution de 79 millions de dollars du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants en vertu des Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone en raison de projets interrompus et d'une baisse du niveau de production par les promoteurs.
- une diminution de 105 millions de dollars des charges totales liées aux activités transférées soit de 124 millions de dollars en 2015-2016 comparativement à 229 millions de dollars en 2014-2015 en raison du transfert de responsabilités du PRNH et du Programme des déchets historiques à EACL en date de septembre 2015. Par conséquent, le total des charges pour 2015-2016 représente donc 6 mois de coût de fonctionnement par rapport à 12 mois en 2014-2015.

Le tableau présentant les charges réelles de RNCan par type pour 2015-2016 est disponible sur le [site web de RNCan](#).

État condensé de la situation financière (non audité)

Au 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	2015-2016	2014-2015	Écart (2015-2016 moins 2014-2015)
Total des passifs nets	432 291 969	1 579 823 467	(1 147 531 498)
Total des actifs financiers nets	257 773 468	378 181 969	(120 408 501)
Dette nette du ministère	174 518 501	1 201 641 498	(1 027 122 997)
Total des actifs non financiers	272 387 642	267 355 166	5 032 476
Situation financière nette du ministère	97 869 141	(934 286 332)	1 032 155 473

Le total des passifs nets a été de 432 millions de dollars en 2015-2016 par rapport à 1 580 millions de dollars en 2014-2015, soit une diminution de 1 148 millions de dollars, ou de 73 pour cent. Cet écart est principalement attribuable à :

- une diminution du passif environnemental de 984 millions de dollars et de 40 millions de dollars des crédateurs et charges à payer reliés au transfert à EACL du PRNH et du Programme des déchets historiques.
- une diminution des crédateurs et charges à payer de 120 millions de dollars principalement attribuable à une diminution de 47 millions de dollars liée aux paiements de transfert en vertu des Programmes législatifs des zones extracôtières de l'Atlantique.

Le total des actifs financiers nets a été de 258 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 378 millions de dollars en 2014-2015, soit une diminution de 120 millions de dollars, ou de 32 pour cent. Cet écart est attribuable à la diminution de 120 millions de dollars du montant à recevoir du Trésor, qui représente le montant net de l'encaisse que le Ministère a le droit de prélever du Trésor sans autorisations supplémentaires. La diminution est principalement attribuable à la diminution des comptes crédateurs et charges à payer à la fin de l'exercice.

L'ensemble de l'écart entre le total des passifs nets et le total des actifs financiers nets est ensuite reflété dans la dette nette du Ministère.

Le total des actifs non financiers, qui comprend les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles et les stocks a été de 272 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 267 millions de dollars en 2014-2015, soit une augmentation nette de 5 millions de dollars. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des immobilisations corporelles suite au financement supplémentaire reçu pour l'initiative d'infrastructure fédérale compensée par une diminution des charges payées d'avance en raison du transfert de responsabilités à EACL.

Le total des actifs non financiers est ensuite soustrait de la dette nette du Ministère afin de refléter la situation financière nette du Ministère.

Section III : Analyse des programmes et des Services internes

Programmes

Programme 1.1 : Accès au marché et diversification

Description

Les secteurs des ressources naturelles du Canada font face à deux obstacles importants à l'accès au marché et à la diversification : 1) les obstacles commerciaux et politiques; 2) le manque de connaissances sur les produits des ressources naturelles du Canada. Ce programme vise à éliminer ces obstacles et à soutenir la création et le développement de marchés des produits canadiens des ressources naturelles en mettant de l'information à la disposition des Canadiens, en appuyant les négociations sur la réduction des obstacles commerciaux et en veillant à ce que la réglementation soit à jour. Cela aide à maintenir l'accès des secteurs des ressources naturelles aux marchés actuels et à accroître leur accès à de nouveaux segments de marché.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Le programme Accès au marché et diversification est le cadre de trois des **engagements contenus dans la lettre de mandat** du ministre Carr, y compris la collaboration nord-américaine en matière d'énergie propre et de protection de l'environnement, la stratégie énergétique canadienne et la modernisation de l'ONE. Il joue également un rôle de soutien important dans la prestation de la stratégie sur les technologies propres. **Des détails sur les principales réalisations de RNCan dans ces domaines sont contenus dans la case à droite.**

Dans le domaine de la **coopération énergétique internationale**, RNCan a :

- pris l'engagement, avec les représentants du gouvernement et de l'industrie, à l'occasion des réunions des ministres de l'énergie du G7 et du G20 et du forum ministériel et international sur l'énergie propre ainsi que dans les marchés clés, dont les É-U, le Mexique, l'Inde et l'UE, à positionner le Canada comme le partenaire par excellence pour le commerce et l'investissement;

Engagements contenus dans la lettre de mandat

- ✓ Signature du [PE sur une collaboration en matière de changement climatique et d'énergie entre le Canada, les É-U et le Mexique](#) en février 2016.
- ✓ Signature de la [Déclaration de Vancouver sur la croissance propre et les changements climatiques](#) par les premiers ministres en mars 2016, qui détermine les domaines pour une collaboration fédérale, provinciale et territoriale dans le cadre de la stratégie énergétique canadienne.

- signé un PE sur la collaboration en matière de changement climatique et d'énergie avec les É.-U. et le Mexique, qui a eu pour effet d'étendre et d'approfondir les liens énergétiques entre les trois pays;
- collaboré avec les partenaires de l'UE afin de soutenir les efforts déployés par l'Ukraine pour accroître son autonomie énergétique;
- maintenu l'engagement de haut niveau avec les principaux partenaires dans le domaine de l'énergie nucléaire en signant le PE sur la coopération Canada-Royaume-Uni dans le domaine de l'énergie nucléaire qui facilite le travail en collaboration entre le gouvernement, l'industrie et les laboratoires, en représentant le Canada à la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique et en tenant des réunions bilatérales de haut niveau avec les partenaires clés, dont les É.-U., la Chine, l'Inde, le Royaume-Uni, la Roumanie, l'Argentine et l'Australie.

La restructuration d'EACL a pris fin en 2015-2016.

EACL est désormais entièrement chargée de gérer les travaux scientifiques et technologiques axés sur le nucléaire pour le gouvernement fédéral et d'assumer toutes les responsabilités fédérales liées aux déchets radioactifs selon le modèle OGEE et les contrats qui s'y rattachent. Le processus d'approvisionnement d'envergure qui a mené à la sélection d'un entrepreneur du secteur privé pour détenir, exploiter et gérer Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) a été terminé à temps, et en septembre 2015, LNC a été transféré à l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada par le truchement d'un contrat à long terme. À la suite d'une réaffectation des fonds à l'interne, le mandat et les efforts importants de RNCan pour restructurer la société de la Couronne ont maintenant pris fin. Ces efforts expliquent en partie les écarts financiers et des ressources humaines.

Énergie atomique du Canada limitée

La mise en place du nouveau modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE) à EACL a été mise au point à temps et dans le respect du budget en 2015, y compris l'approbation et la promulgation de toutes les modifications législatives et réglementaires pertinentes pour ce mode de gouvernance sans précédent.

RNCan a continué d'améliorer la sûreté et la sécurité énergétiques dans les secteurs maritime, pipelinier, extracôtier et nucléaire en **mettant à jour les cadres législatifs et réglementaires pertinents**, notamment en :

- effectuant trois grandes mises à niveau des cadres énergétiques législatifs et réglementaires du Canada, y compris la *Loi sur la sécurité et la sûreté en matière énergétique*, la *Loi sur la protection du banc de Georges* et la *Loi sur la sûreté des pipelines*;

- lançant des consultations afin de moderniser et de regrouper cinq règlements existants sur les activités pétrolières grâce à l'Initiative de renouvellement de la réglementation concernant les zones pionnières et extracôtières; et
- soutenant la législation ainsi que la réglementation élaborée afin de créer un moratoire sur les activités pétrolières et gazières sur le banc de Georges dans la zone extracôtière Canada-Nouvelle-Écosse.

En poursuivant ses efforts pour **maintenir la position de chef de file mondial dans le secteur minier du Canada** et pour diversifier les marchés, RNCan a :

- défendu la libre circulation des minéraux et des métaux au sein du Canada pendant les négociations en vue d'un accord sur le commerce intérieur renouvelé;
- prodigué des conseils à Affaires mondiales Canada (AMC) sur des accords de libre-échange possibles;
- mis efficacement en œuvre les obligations internationales du Canada afin d'empêcher le trafic des diamants de guerre dans le cadre du régime de certification du Processus de Kimberley.

Dans le **secteur forestier**, RNCan a continué de soutenir le développement et l'expansion des marchés pour les produits du bois canadiens, au pays comme à l'étranger, en :

- finançant la recherche pour éclairer les modifications apportées à l'édition 2015 du *Code national du bâtiment du Canada* afin d'autoriser les immeubles de bois qui peuvent atteindre jusqu'à six étages;
- favorisant la construction d'un immeuble en bois de 18 étages à l'Université de la Colombie-Britannique qui, l'édifice de bois le plus haut au monde;
- soutenant la mise en œuvre de l'Entente sur la forêt boréale canadienne ainsi que son approche de la planification de l'aménagement du territoire fondée sur le consensus;
- fournissant des estimations forestières mises à jour à ECCC en prévision des recensements des GES en 2015-2016.



En outre, RNCan a collaboré avec AMC afin de régler une plainte en vertu du chapitre 11 de l'ALÉNA (des détails sont accessibles sur le site Web d'AMC). Ceci explique en grande partie l'écart financier.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
48 685 006	48 685 006	90 964 090	75 927 073	27 242 067

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
239	254	15

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les secteurs des ressources naturelles ont accru leur accès aux marchés existants	Les secteurs des ressources naturelles ont un accès aux marchés défini selon les exportations de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers	Atteindre ou dépasser le niveau de référence en pourcentage en ce qui concerne l'accès aux marchés (moyenne de référence pour dix (10) ans [2005-2014] de 23,6 %)	<p>Résultats : 25,1 %</p> <p>En 2015-2016, la part des importations de ressources naturelles du Canada par les É.-U. était de 25,1 % (1,5 % de plus que la moyenne de référence de 23,6 % sur 10 ans [2005-2014]). La valeur globale des importations de ressources naturelles du Canada par les É.-U. en 2015 était de 164,3 milliards de dollars, en hausse par rapport au chiffre de 95,2 milliards de dollars en 2006.</p>

Les secteurs des ressources naturelles ont un meilleur accès aux nouveaux segments de marché	L'accès des secteurs de ressources naturelles aux marchés et aux nouveaux segments de marché est défini selon les exportations nationales de produits énergétiques, de minéraux, de produits métallurgiques et de produits forestiers	Atteindre ou dépasser le niveau de référence en pourcentage en ce qui concerne l'accès à de nouveaux segments de marché (moyenne de référence pour dix (10) ans [2005-2014] de 1,7 %)	<p style="text-align: center;">Résultats : 1,7 %</p> <p>En 2015-2016, la part des importations de ressources naturelles du Canada par la Chine était de 1,7 %, à égalité avec la moyenne de référence sur 10 ans (2005-2014). La valeur globale des importations de ressources naturelles du Canada par la Chine en 2015 atteignait 11,6 milliards de dollars, presque trois fois supérieure au chiffre de 4,3 milliards de dollars en 2006.</p>
--	---	---	---

Programme 1.2: Innovation menant à de nouveaux produits et procédés

Description

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que les procédés par lesquels elles sont exploitées améliorerait la productivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles. L'objectif de ce programme est d'optimiser la productivité et la compétitivité en encourageant l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et la création de nouveaux produits. Ces objectifs sont réalisés par le biais des activités de recherche et développement et par le soutien apporté à ce genre d'activités ainsi que par la fourniture de cadres et de politiques et l'offre de démonstrations se rapportant aux nouvelles applications et technologies et aux nouveaux procédés et produits.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

L'innovation est indispensable pour conserver la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux des ressources.

En 2015-2016, dans le secteur minier, une réaffectation des fonds en cours d'exercice afin de soutenir les programmes axés sur **les éléments de terres rares (ETR) et la chromite** a renforcé le rôle de premier plan de RNCAN dans la R-D sur l'exploitation minière et la transformation de ces matériaux. Les ETR sont reconnus comme des « éléments verts », car ils sont indispensables pour de nombreux produits énergétiques écologiques, y compris les éoliennes, les convertisseurs catalytiques, les ampoules éconergétiques, les véhicules hybrides et les piles rechargeables. Le Ministère a également lancé un nouveau matériau de référence certifié, le [REE-2](#), afin d'assurer la qualité des données qui éclairent les investissements dans les minéraux ainsi que la surveillance environnementale.

Dans le secteur forestier, les initiatives Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) et Programme d'innovation forestière (PIF) de RNCAN ont financé la mise au point de plus de dix technologies et produits de valeur supérieure. Ces investissements se sont traduits par de nouveaux emplois, par un meilleur rendement environnemental ainsi que par d'autres débouchés économiques pour l'industrie forestière. Parmi les exemples :

- **la production de 5,2 MW de bioénergie par année** à partir des effluents des usines de pâtes, en réduisant les émissions de dioxyde de carbone sur place et hors site de 45 300 tonnes métriques par année;
- **de nouvelles technologies pour les semis** avec la capacité de produire 2,5 millions de semis somatiques par année, en augmentant la qualité et la quantité du bois pour la même parcelle forestière ainsi que la capacité de traiter jusqu'à 40 millions d'arbres dans le but d'accroître la résistance aux ravageurs;
- **le bois lamellé-croisé**, un matériau de construction de pointe qui permet d'ériger des structures en bois plus hautes et dont la production commerciale se fait au Québec;
- **une société d'ingénierie installée au Québec a adopté un système de planchers hybrides en bois et en béton** conçu par FPInnovations qui comporte des avantages environnementaux en remplaçant la production plus énergivore des systèmes de planchers en acier ou en béton;
- **les panneaux en fibres de bois** pour isoler les immeubles respectent maintenant la norme en place pour les produits d'isolation canadiens. Ces panneaux isolants ouvrent un nouveau marché de grande valeur pour les copeaux à pâte et peuvent diminuer la consommation d'énergie dans les bâtiments; et
- la création d'une installation qui produit cinq tonnes métriques par jour de **filaments de cellulose**, qui constituent un additif pour renforcer des produits comme le papier, les papiers-mouchoirs, les serviettes ainsi que des produits novateurs comme les bioplastiques et les adhésifs.

Initiative de foresterie autochtone

Par l'entremise de l'Initiative de foresterie autochtone (IFA), RNCAN offre un soutien direct pour le développement économique axé sur les forêts et les partenariats avec les intervenants.

En 2015-2016, l'IFA a financé 12 projets qui ont soutenu plus de 30 communautés autochtones. Ces investissements vont des évaluations de faisabilité et des analyses des débouchés économiques à la planification du développement économique communautaire et au soutien pour la création d'entreprises et de partenariats, en passant par la conception d'outils, de technologies et de produits qui favorisent la mise en valeur des ressources naturelles.

Avec le lancement en janvier 2015 auprès d'un public choisi, la Plateforme géospatiale fédérale (PGF) de RNCAN, qui favorise le partage, l'utilisation ainsi que l'intégration de ses actifs de

données géospatiales, a marqué un jalon important. En date du 31 mars 2016, la PGF avait déjà publié 260 ensembles de données économiques, sociales et environnementales géoréférencées fédérales qui rendent possible la prise de décisions fondées sur des emplacements pour le développement durable des ressources, la gestion environnementale, les examens réglementaires ainsi que pour la sûreté et la sécurité. En s'acquittant ainsi de l'engagement de trois ans de la PGF de publier au total 250 ensembles de données fédérales une année plus tôt que prévu, les attentes ont été considérablement dépassées. La PGF a également soutenu des initiatives stratégiques horizontales, y compris le [projet de cartographie des infrastructures énergétiques trilatéral](#) et l'initiative du [système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes](#) et a continué de collaborer avec le portail Gouvernement ouvert du Canada afin de simplifier les outils, les politique et les processus pour la diffusion des données géospatiales fédérales.

Les efforts déployés dans le cadre de l'initiative [GéoConnexions](#) de RNCan ont permis la mise au point des infrastructures de données spatiales du Canada ainsi que l'interopérabilité de 180 000 ensembles de données géospatiales, qui représentent 80 pour cent des données accessibles par le truchement du portail Données ouvertes du Canada. GéoConnexions a également soutenu une analyse environnementale de l'utilisation de véhicules téléguidés ainsi que la conception d'une plateforme afin de permettre aux intervenants d'utiliser efficacement des dispositifs de détection en source ouverte à faible coût.

Sur la scène internationale, le rôle de premier plan de RNCan dans le domaine de l'accès aux données géospatiales ouvertes a été renforcé grâce aux efforts de l'équipe de GéoConnexions avec le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale des Nations Unies, Arctic Spatial Data Infrastructure et les projets bilatéraux avec l'United States Geological Survey. Les extrants techniques comprennent le projet pilote sur l'interopérabilité des données sur l'Arctique avec l'Open Geospatial Consortium, les données continentales et circumpolaires harmonisées afin de soutenir le Conseil de l'Arctique ainsi que l'adoption des normes par 520 intervenants.

RNCan a octroyé un contrat novateur dans le but d'exploiter toutes ses stations-satellites et de mettre au point l'installation de la station-satellite d'Inuvik afin d'en faire l'une des stations de réception de signaux transmis par satellite les plus avancées au monde tout en portant au maximum les débouchés économiques locaux. De nouveaux partenariats qui ont fait doubler les infrastructures par la Swedish Space Corporation à l'installation de la station-satellite d'Inuvik ont été formés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
83 438 001	83 438 001	92 394 682	93 375 233	9 937 232

L'écart des ressources financières budgétaires s'explique principalement par l'ajustement aux biens immobiliers tel de décrit dans la section des Services internes.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
249	313	64

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les secteurs des ressources naturelles augmentent leur niveau de production de nouveaux produits et procédés	Nombre de nouveaux produits et procédés découlant des renseignements fournis par RNCan	Cinq par année ⁷	<p>Résultats : un produit et un processus</p> <p>Un nouveau produit et un nouveau processus ont été élaborés grâce à l'information de RNCan, plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une base de données sur les caractéristiques des matières premières qui forment la biomasse du Canada et les outils de modélisation qui s'y rattachent auxquels les entrepreneurs et les acteurs de l'industrie ont maintenant accès (en donnant accès à ces renseignements cruciaux qui augmentent les chances de réussite d'une entreprise axée sur les bioénergies ou les bioproduits dans une économie à faibles émissions de carbone); • un processus fondé sur des données probantes qui permet aux

⁷ Initialement, le Secteur des sciences de la Terre (SST) et le Service canadien des forêts (SCF) faisaient des comptes rendus par rapport à cette cible. En 2013-2014, le SST a créé une série distincte de paramètres de rendement afin de mieux saisir l'utilisation de l'information géospatiale. La cible partagée originale n'a pas été rajustée, à tort, de cinq à deux. Les résultats réels indiqués pour cette cible pour 2015-2016 ne concernent que le SCF.

			<p>gestionnaires des forêts d'atténuer les effets du pourridié sur le bois d'œuvre de grande valeur. Le pourridié est une maladie omniprésente qui touche des millions d'arbres en les tuant ou en retardant gravement leur croissance; l'enlèvement des troncs ou le mélange des peuplements avec des espèces tolérantes à la maladie se sont avérés efficaces pour diminuer l'impact de cette maladie.</p>
	<p>Dépenses liées à la recherche et au développement dans les secteurs des ressources naturelles, en particulier les dépenses intra-muros totales liées à la recherche et au développement dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie</p>	<p>Tendance favorable sur dix ans (moyenne de référence de 12,0 % sur dix ans)</p>	<p>Résultats : 13,3 %</p> <p>En 2015, les intentions de dépenses en R-D des entreprises commerciales pour les secteurs de l'énergie, des mines et des forêts étaient de 2,1 milliards de dollars, soit légèrement inférieures au chiffre de 2,3 milliards de dollars en 2006. Ces intentions pour le secteur des ressources naturelles représentaient quand même 13,3 % des dépenses en R-D de l'ensemble de l'industrie, c.-à-d. légèrement supérieures à la moyenne de référence de 12,0 % sur dix ans.</p> <p>Il est à noter que seules les industries axées sur les ressources naturelles pour lesquelles les dépenses en R-D étaient connues pour toute la période de 2015-2016 ou qui pouvaient être estimées à l'aide de l'information disponible ont été incluses dans l'analyse (c.-à-d. que les industries axées sur les ressources naturelles dont les estimations ont été supprimées pour des raisons de confidentialité ou de qualité des données pendant au moins un an ont été exclues de l'analyse).</p>
<p>La capacité de prise des décisions relatives aux affaires et aux programmes des organisations des secteurs public et privé est améliorée grâce à l'innovation géospatiale</p>	<p>Nombre d'organisations du secteur public ou privé liées au développement des ressources naturelles qui utilisent les systèmes, les applications et les cadres géospatiaux novateurs de RNCan pour faciliter la prise de décisions</p>	<p>Cinq par année</p>	<p>Résultats : cinq</p> <p>Cinq ministères et organismes fédéraux ont adopté la PGF afin d'améliorer la gestion de leurs données géospatiales.</p> <p>Le soutien offert dans le cadre du programme GéoConnexions de RNCan s'est traduit par une meilleure capacité de prendre des décisions dans quatre organisations (le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, SensorUp Inc., Open Geospatial Consortium Inc. et Global Spatial Data Infrastructure Association)</p>

		<p>grâce à l'amélioration des modèles, de l'interopérabilité et de la diffusion du contenu.</p> <p>Un nouveau modèle opérationnel novateur pour les installations des stations-satellites de RNCan a permis de multiplier les partenariats avec des organismes canadiens et internationaux.</p>
--	--	---

Programme 1.3 : Investissement dans les secteurs des ressources naturelles

Description

L'objectif de ce programme est d'encourager l'investissement dans les secteurs des ressources naturelles en faisant mieux connaître les possibilités, les règlements et les obligations à l'industrie. Les avantages attendus d'un investissement pourront ainsi être mieux évalués et une comparaison pourra par la suite être faite selon le coût et les risques permettant la prise de décisions d'investissement plus exhaustives. Cet objectif est réalisé en fournissant du financement et en communiquant de l'information sur les facteurs qui déterminent la viabilité économique potentielle des projets de ressources naturelles.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Le programme d'Investissement dans les secteurs des ressources naturelles est le cadre de **l'engagement contenu dans la lettre de mandat** du ministre Carr qui consiste à épauler la ministre de l'Environnement et du Changement climatique dans l'examen du processus d'évaluation environnementale du Canada.

Le rôle de RNCan dans ce processus comprend l'élaboration de mesures provisoires qui guideront les prises de décisions sur les grands projets d'exploitation des ressources naturelles pendant les examens des évaluations environnementales, ainsi qu'une aide à

Engagements contenus dans la lettre de mandat

- ✓ En janvier 2016, RNCan (en collaboration avec ECCC) a instauré cinq principes qui guideront les prises de décision sur les grands projets d'exploitation des ressources naturelles pendant que le gouvernement examine le processus fédéral d'évaluation environnementale.
- ✓ Dans le cas de deux grands projets qui faisaient alors l'objet d'un examen de la part de l'Office national de l'énergie, l'agrandissement du réseau Trans Mountain et l'oléoduc Énergie Est, des mesures provisoires ont été prises pour respecter ces cinq principes. Ces mesures comprennent la nomination d'un comité ministériel dans le cas du projet du réseau Trans Mountain et la nomination de membres temporaires de l'ONE pour mener des processus de participation communautaire.

fournir pour remettre sur de nouvelles bases la relation avec les peuples autochtones par une nouvelle relation, en se concentrant sur la recherche d’approches communes visant à renforcer le soutien aux grands projets.

Des détails sur les principales réalisations de RNCan dans ce domaine sont donnés dans la case sur la page 38.

Afin de mettre en évidence le **climat d’investissement favorable dans les mines**, RNCan a conçu 12 produits d’information, dont *Exploration et exploitations minières au Canada : un aperçu pour les investisseurs*, afin de faire valoir notre régime de réglementation ainsi que les encouragements à l’investissement pour la mise en valeur des minéraux. RNCan continue également de gérer la mise en œuvre de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif*, qui exige que les entreprises d’exploration et d’extraction de ressources produisent des rapports publics sur les paiements qu’ils versent aux gouvernements au Canada et à l’étranger.

RNCan a aussi présenté le Canada comme un partisan de l’exploitation durable des ressources, comme l’une des principales sources de savoir-faire, de matériel et de services lors d’événements clés de l’industrie, comme Mining Indaba, le congrès 2016 de l’Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) et China Mining.

RNCan a encouragé les investissements canadiens dans les mines à l’étranger en améliorant la capacité de gouvernance des ressources naturelles et en encourageant des politiques et des règlements clairs et transparents en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Panama, au

Le ministre Carr au congrès 2016 de l’ACPE



- Il a prononcé le discours principal et tenu des tables rondes sur l’innovation avec des acteurs de l’industrie, des organisations non gouvernementales et des intervenants autochtones.
- Il a tenu des réunions bilatérales avec les principaux partenaires miniers internationaux afin d’améliorer leurs capacités de gouvernance des ressources naturelles ainsi que les conditions pour les entreprises canadiennes exploitées à l’étranger.
- Il a participé au premier Sommet international des ministres des mines, qui a réuni 16 ministres nationaux afin d’aborder les enjeux actuels du secteur minier.

Pérou ainsi qu'en Afrique du Sud. Le Ministère a continué de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE) au Canada et à l'étranger et a diffusé des outils, comme l'Aide-mémoire au sujet de la RSE, afin d'aider les entreprises canadiennes exploitées outre-mer à respecter les droits de la personne, à mener leurs activités de manière responsable et à mettre en place des stratégies au profit des collectivités où elles réalisent leurs activités.

Le renouvellement du programme [Initiative géoscientifique ciblée](#) (IGC), annoncé dans le budget 2015 avec un financement de 22 millions de dollars sur cinq ans, explique en partie les écarts financiers et des ressources humaines. L'IGC est un programme géoscientifique fédéral collaboratif qui apporte à l'industrie la prochaine génération de connaissances géoscientifiques et de techniques innovantes afin de cibler et d'extraire plus efficacement les gisements minéraux enfouis. Ce programme exerce une influence démontrable sur l'exploration des minéraux dans l'ensemble du Canada. En 2015-2016 :

- cinq nouvelles attributions ont été documentées par l'industrie, jumelées à des données empiriques selon lesquelles l'industrie de l'exploration continue d'utiliser et d'élargir les 45 innovations de l'IGC relevées dans un rapport indépendant de 2014; et
- les volumes de synthèses sur les systèmes minéralisés de l'IGC (six volumes) ont été téléchargés 14 110 fois.

Le programme [Géocartographie de l'énergie et des minéraux](#) (GEM) de RNCAN produit des cartes géologiques modernes à l'échelle régionale, des ensembles de données ainsi que des connaissances pour le Nord canadien et met ces renseignements à la disposition de la population gratuitement. Cette géoscience publique est utilisée par les habitants du Nord ainsi que par les acteurs de l'industrie pour prendre des décisions sur l'aménagement du territoire et la mise en valeur des ressources. En 2015-2016, GEM a :

- publié 140 nouvelles cartes géoscientifiques, rapports techniques et ensembles de données en cernant de nouveaux secteurs qui ont de fortes chances de présenter un potentiel intéressant pour les ressources minières et énergétiques;
- continué de renforcer l'intégration des observations scientifiques aux prises de décisions dans le Nord en échangeant avec les communautés et les organisations autochtones, en demandant des conseils auprès du groupe consultatif des gens du Nord du programme GEM et en octroyant des fonds pour des approches et des outils innovants qui facilitent l'assimilation des connaissances liées à la GEM par les habitants du Nord; et
- octroyé des subventions géoscientifiques pluriannuelles aux universités canadiennes afin d'attirer des activités de recherche géoscientifique de grande qualité qui complètent le savoir-faire de RNCAN et qui permettent de mieux comprendre le contexte géologique régional dans le Nord canadien.

Afin de répondre aux besoins énergétiques futurs du Canada, RNCan continue d'offrir au secteur énergétique public et privé les évaluations stratégiques, les méthodologies ainsi que les renseignements nécessaires pour prendre des décisions d'investissement dans des ressources énergétiques non traditionnelles (huile de schiste et gaz de schiste) du Nord et extracôtières. En 2015-2016, Géoscience pour les nouvelles ressources énergétiques (GNRE) a effectué des évaluations des ressources afin d'éclairer les décisions relatives à l'énergie (dont celles dans les régions de Horn River et de Bakken) et a diffusé publiquement 33 rapports uniques.

Le Budget 2016 a annoncé 135 millions de dollars sur cinq ans, dont 21 millions de dollars sur cinq ans qui reviennent à RNCan, afin de continuer d'améliorer le processus de décision de projets par le truchement de l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets. Le financement explique en partie les écarts des ressources financières et ressources humaines puisqu'il n'a pas été inclus dans les dépenses prévues.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
54 230 114	54 230 114	67 692 074	68 270 162	14 040 048

L'écart des ressources financières budgétaires s'explique principalement par l'ajustement aux biens immobiliers tel de décrit dans la section des Services internes.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
355	399	44

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Augmentation des investissements dans les secteurs des ressources naturelles	Hausse des dépenses en capital dans le secteur énergétique (moyenne des cinq dernières années) par rapport à la hausse des dépenses globales en capital au Canada (moyenne des cinq dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur cinq ans du secteur énergétique est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur cinq ans	<p>Résultats : croissance annuelle moyenne de 5,7 %</p> <p>En 2015, les dépenses en capital dans le secteur énergétique se sont chiffrées à 89,5 milliards de dollars. Ces cinq dernières années (2010-2015), les dépenses en capital dans le secteur énergétique ont augmenté au taux annuel moyen de 5,7 %. C'est supérieur au taux de croissance annuelle moyenne de 3 % dans l'ensemble de l'économie canadienne.</p>
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur des minéraux et des métaux (moyenne des cinq dernières années) par rapport à la hausse des dépenses en capital globales au Canada (moyenne des cinq dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur cinq ans du secteur des minéraux et des métaux est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur cinq ans	<p>Résultats : croissance annuelle moyenne de 3,5 %</p> <p>En 2015, les dépenses en capital dans le secteur des minéraux et des métaux se sont chiffrées à 14,9 milliards de dollars. Ces cinq dernières années (2010-2015), les dépenses en capital dans le secteur des minéraux et des métaux ont augmenté à un taux annuel moyen de - 3,5 %. C'est supérieur au taux de croissance annuelle moyenne de 3 % dans l'ensemble de l'économie canadienne.</p>
	Hausse des dépenses en capital dans le secteur forestier (moyenne des cinq dernières années) par rapport à la hausse des dépenses en capital globales au Canada (moyenne des cinq dernières années)	Le taux moyen de croissance des dépenses en capital sur cinq ans du secteur forestier est supérieur ou égal à celui des dépenses en capital faites au Canada sur cinq ans	<p>Résultats : croissance annuelle moyenne de 14,8 %</p> <p>En 2015, les dépenses en capital dans le secteur forestier se sont chiffrées à 2,7 milliards de dollars. Ces cinq dernières années (2010-2015), les dépenses en capital dans le secteur forestier ont augmenté à un taux annuel moyen de 14,8 %. C'est supérieur au taux de croissance annuelle moyenne de 3 % dans l'ensemble de l'économie canadienne.</p>

Programme 1.4 : Programmes législatifs – zones extracôtiers de l'Atlantique

Description

Par le biais de ce programme, RNCan surveille et facilite la mise en œuvre des accords de versement de paiements et des paiements de transfert en vertu des lois de mise en œuvre sur les hydrocarbures extracôtiers de l'Atlantique. Le programme comprend les programmes suivants : Office Canada-Terre-Neuve et Labrador des hydrocarbures extracôtiers; Paiement au Fonds

terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures; Paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières; Règlement portant sur les paiements rectificatifs à l'égard de parts de la Couronne – Nouvelle-Écosse; et Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

La *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador* et la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers* prévoient que les bénéficiaires des revenus provenant des zones extracôtières Canada-Terre-Neuve-et-Labrador et Canada-Nouvelle-Écosse soient versés aux provinces comme s'il s'agissait de ressources terrestres.

RNCan perçoit des redevances, des intérêts et des pénalités sur la production dans la zone extracôtière Canada-Terre-Neuve-et-Labrador et la zone extracôtière Canada-Nouvelle-Écosse et transfère les sommes équivalentes, l'impôt des sociétés ainsi que les autres paiements exigés aux deux gouvernements provinciaux conformément à la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador* et à la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*.

RNCan administre également les contributions fédérales aux budgets de fonctionnement de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers et de l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.

RNCan a atteint sa cible en ce qui concerne la rapidité et l'exactitude des paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en 2015-2016. Le Ministère a prévu et préparé le matériel nécessaire afin que les paiements à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador soient traités dans une période de 48 heures, comme l'exigent la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador* et la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*. Tous les paiements ont donc été faits à temps.

La diminution de l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est principalement attribuable : aux redevances moins importantes perçues pour le Fonds de Terre-Neuve-et-Labrador pour les recettes provenant des ressources en hydrocarbures à la suite de la baisse des prix du pétrole; à la baisse des revenus provenant du Compte néo-écossais des recettes extracôtières en raison de la diminution du taux de change (\$ CAN/US) qui est légèrement contrebalancée par une production plus importante que prévue dans le gisement Deep Panuke au cours du dernier trimestre de l'année; aux versements réduits provenant du recouvrement des coûts qui ont été envoyés par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers et par l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers; et aux

paiements de rajustement moins importants que prévus à l'égard de la part de la Couronne de la Nouvelle-Écosse en raison des prix réduits des produits de base et du ralentissement de la production dans la zone extracôtière.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
1 181 938 140	1 181 938 140	347 989 273	347 989 273	(833 948 867)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
-	-	-

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées en temps opportun.	Pourcentage de paiements pour les hydrocarbures extracôtiers traités en temps opportun	100 %	Résultats : 100 % RNCan a prévu et préparé de façon proactive le matériel nécessaire afin que tous les paiements soient traités en temps opportun.
Les obligations légales concernant les paiements pour les hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador sont gérées avec exactitude.	Pourcentage de paiements pour les hydrocarbures extracôtiers traités avec exactitude	100 %	Résultats : 100 % RNCan a prévu et préparé de façon proactive le matériel nécessaire afin que tous les paiements soient traités en temps opportun.

Programme 2.1 : Pratiques éconergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone

Description

Les marchés de l'énergie du Canada sont définis par les décisions des consommateurs et des producteurs qui ne font pas nécessairement des choix qui réduisent au minimum leur incidence sur l'environnement. Il y a plusieurs obstacles dont un manque de connaissance des options disponibles et de leurs avantages, une capacité d'adoption insuffisante (en raison par exemple

des cadres de réglementation, des codes et des normes) et le risque financier. Les objectifs de ce programme sont de surmonter ces obstacles en encourageant les consommateurs et les producteurs à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques plus propres et efficaces en leur donnant la possibilité de le faire. Ces objectifs sont réalisés au moyen d'activités d'information et de sensibilisation, d'incitations ciblées et d'interventions d'ordre réglementaire qui suivent le rythme des changements technologiques.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, RNCan a œuvré dans plusieurs secteurs de dépenses et de programme afin d'encourager et d'habiliter les consommateurs et les producteurs d'énergie à adopter des technologies, des produits, des services et des pratiques plus propres et plus efficaces.

RNCan a soutenu l'adoption réussie, par le Canada, de l'Accord de Paris, à l'occasion de la 21^e Conférence des parties, tenue en décembre 2014 dans la foulée de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Ministère a fourni des renseignements techniques afin de faciliter la prise de décisions liées aux enjeux des changements climatiques et de l'énergie, comme l'élaboration de la contribution prévue déterminée au niveau national du Canada à l'Accord de Paris, notamment la cible de réduction des émissions de GES à l'échelle nationale en 2030, l'élaboration du Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique ainsi que la mise en œuvre de dispositions, dans la réglementation fédérale, qui portent sur le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) pour la production d'électricité à partir du charbon.

De façon plus générale au chapitre des politiques :

- RNCan a mis à jour 12 produits d'information sur les sables bitumineux et les pipelines afin de tenir compte des priorités gouvernementales actuelles.
- Sous l'égide du **Clean Energy Ministerial** (un forum international pour promouvoir les politiques et les programmes qui font avancer les technologies énergétiques propres), RNCan a dirigé la participation du Canada lors des forums internationaux sur le CUSC, dont le forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone (Carbon Sequestration Leadership Forum) dirigé par les É.-U.
- Au sein du **Centre et réseau des technologies climatiques** (CRTC), RNCan a assumé un rôle de premier plan en tant qu'entité désignée nationale du Canada, en collaborant avec les entreprises et les associations canadiennes afin de les informer des débouchés dans les marchés en développement et émergents des technologies propres.
- RNCan a terminé l'élaboration d'un cadre afin d'administrer l'**énergie marine renouvelable** dans les zones extracôtières fédérales, un processus qui comportait une mobilisation des provinces et des intervenants clés. Une somme supplémentaire de 1,5 million de dollars sur deux ans a été annoncée dans le Budget 2016 afin de permettre

à RNCan de continuer de travailler en partenariat avec d'autres ministères et intervenants clés dans le but de faire avancer l'élaboration d'un cadre législatif fédéral pour administrer les projets axés sur l'énergie marine renouvelable dans les zones extracôtières fédérales.

En ce qui concerne l'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables, le programme **écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable** et le **Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne** ont favorisé la production de 13,0 TWh d'électricité renouvelable en 2015-2016. En date du 31 mars 2016, les accords de contribution avaient été respectés pour 18 des 22 projets qui bénéficient du Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne. Ces projets, qui sont encore en activité, continuent de produire de l'électricité propre. Comme les niveaux de production ont été plus faibles que prévus pour ces deux programmes, les fonds n'ont pas été entièrement dépensés.

De 2011 à 2016, le **programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement** de RNCan a aidé quatre comités techniques à concevoir des codes et des normes pour les postes de ravitaillement en gaz naturel et les véhicules au gaz naturel qui ont contribué à faciliter l'utilisation de carburants à plus faible émission de carbone dans le transport. Par l'entremise du Conseil É.-U.-Canada de coopération en matière de réglementation, RNCan a aussi travaillé en étroite collaboration avec le US Department of Energy afin d'améliorer l'harmonisation des codes et des normes en place entre le Canada et les É.-U. et de concevoir de nouvelles normes ainsi que de nouveaux codes binationaux qui ont aidé à augmenter le déploiement transfrontalier de véhicules alimentés au gaz naturel.

De 2008 à 2012, le **programme écoÉNERGIE pour les biocarburants** de RNCan a favorisé l'utilisation de carburants de transport à plus faible émission de carbone au Canada en ciblant une capacité de production installée de 1 881 millions de litres d'éthanol et de 555 millions de litres de biodiesel par année. Depuis 2012, le nombre d'installations canadiennes soutenues par le programme a diminué considérablement en raison de plusieurs facteurs, dont la fin de 14 accords de contribution en mars 2015 (une diminution par rapport aux 21 accords à l'origine), les suspensions et les résiliations pour des raisons de non-conformité aux conditions de l'accord et un incendie catastrophique à l'une des stations existantes. Comme la production du programme a été plus faible que prévue, les fonds n'ont pas été entièrement dépensés, ce qui explique en partie l'écart financier. En 2015-2016, le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan a contribué à atteindre une production de 345 millions de litres d'éthanol et de 18 millions de litres de biodiesel.

De 2011 à 2016, le **programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique** de RNCan a permis d'économiser plus de 52 pétajoules (PJ) d'énergie, dépassant ainsi son objectif de 25 pour cent sur une période de cinq ans. Les économies d'énergie réalisées grâce à ce programme sont

équivalentes à l'énergie nécessaire pour alimenter plus de 400 000 maisons pendant une année. Les normes, les codes et les certifications d'efficacité énergétique du programme ont également contribué à soutenir les efforts déployés par les provinces et les territoires afin de réduire les émissions de GES et d'améliorer l'efficacité énergétique.

Voici quelques-uns des principaux résultats du programme en 2015-2016 :

- les améliorations apportées à l'initiative d'étiquetage ENERGY STAR®, dont l'ajout d'une catégorie de produits ainsi que l'augmentation du niveau d'efficacité requis pour 11 autres catégories de produits;
- la livraison de l'outil d'analyse comparative destiné aux gestionnaires du portefeuille ENERGY STAR pour 14 000 immeubles commerciaux et institutionnels canadiens (représentant 169 millions de mètres carrés ou environ 21 pour cent de la surface utile commerciale du Canada) afin d'effectuer le suivi et l'analyse comparative de la consommation d'énergie. Cette livraison a dépassé la cible de 9 000 immeubles d'ici 2015-2016 qui avait été fixée pour le programme sur une période de cinq ans;
- les mises à jour apportées au Code national de l'énergie pour les bâtiments, qui ont été adoptées officiellement en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à Vancouver, en C.-B. et à Whitehorse, au Yukon. Approximativement 70 pour cent de toute la nouvelle surface utile commerciale au Canada sera donc construite selon la nouvelle norme;
- la prestation de l'initiative [Partenariat de transport SmartWay](#), qui vise plus de 34 000 camions (représentant plus de 25 pour cent de toutes les activités de fret sur les routes au Canada) afin de réduire leur consommation d'énergie. Des centaines d'entreprises exploitées au Canada (par exemple des détaillants, des fabricants et des services) exigent que leurs flottes de transport participent à l'initiative SmartWay afin de porter au maximum l'efficacité de leurs chaînes d'approvisionnement;
- le soutien de plus de 50 programmes et règlements provinciaux, territoriaux, municipaux, non gouvernementaux et de services publics à l'aide du Système de cote ÉnerGuide pour les maisons de RNCan, du programme ENERGY STAR pour les nouvelles maisons et de la Norme R-2000 pour les maisons;
- la contribution à l'adoption de la norme de gestion énergétique ISO 50001 dans six installations industrielles. Depuis 2011, RNCan a aidé 23 installations industrielles à adopter la norme ISO 50001 dans plusieurs secteurs (produits forestiers, mines, fabrication de matériel de transport, aliments et boissons, ciment et acier) qui ont réalisé, en moyenne, une économie d'énergie de 10 pour cent au cours de la première année.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
253 978 461	253 978 461	258 837 128	211 012 423	(42 966 038)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
279	264	(15)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les consommateurs et les producteurs d'énergie adoptent des produits et des pratiques respectueux de l'environnement liés à l'utilisation et à la production d'énergie.	Production de biocarburants au Canada	Tendance favorable sur une période de cinq ans pour l'année de référence 2007 de 786,1 millions de litres d'éthanol et de 92,8 millions de litres de biodiesel	<p>Résultats : 345 millions de litres d'éthanol et de 18 millions de litres de biodiesel</p> <p>La capacité de production de biocarburants au Canada a augmenté de façon constante entre 2007 et 2012.</p> <p>En 2015-2016, le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants de RNCan a contribué à atteindre une production de 345 millions de litres d'éthanol et de 18 millions de litres de biodiesel.</p>
	Économies d'énergie annuelles totales réalisées par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (écart entre l'utilisation d'énergie sans les améliorations liées à l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie avec les améliorations liées à l'efficacité énergétique; les unités sont en PJ)	Tendance favorable sur une période de cinq ans en ce qui concerne les économies de PJ Année de référence 2008	<p>Résultats : 1 613,2 PJ</p> <p>De 2008 à 2013, les économies d'énergie réalisées au Canada ont révélé une tendance favorable. Bien que l'énergie totale utilisée par les consommateurs finaux ait augmenté de 28 % entre 1990 et 2013, sans les améliorations apportées en matière d'efficacité énergétique, l'accroissement aurait été de 51 %.</p> <p>De 1990 à 2013, l'efficacité énergétique au Canada s'est améliorée de 24 %, une augmentation importante en termes d'économies d'énergie, qui a diminué la consommation d'énergie de 1 613,2 PJ, a permis aux Canadiens d'économiser 37,6 milliards de dollars et a réduit les</p>

			émissions de GES de 85,4 Mt en 2013. Plus de détails sur l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que de l'information sur les tendances liées à la consommation d'énergie et à l'efficacité énergétique dans les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel, industriel et du transport figurent dans le Rapport au Parlement en vertu de la Loi sur l'efficacité énergétique 2013-2015 .
	Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts	Tendance favorable sur une période de cinq ans en MW pour l'année de référence 2007 qui est de 6 753 MW de puissance installée (excluant les grandes centrales hydroélectriques)	<p>Résultats : 14 301 MW (2013) et 17 236 MW (2014)</p> <p>La capacité de production d'électricité renouvelable est passée de 14 301 MW en 2013 à 17 236 MW en 2014 (incluant les petites centrales hydroélectriques).</p>

Programme 2.2 : Innovation technologique

Description

Les S et T sont primordiales pour relever les défis que rencontrent les secteurs des ressources naturelles dans l'exploitation responsable. Par l'entremise de ce programme, RNCCan encourage les secteurs universitaire, industriel et public à effectuer des recherches ainsi qu'à élaborer et à faire la démonstration de solutions ingénieuses aux problèmes environnementaux. Cet objectif est atteint par la production et la diffusion de connaissances scientifiques ainsi que par le développement et la démonstration de nouvelles technologies.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Le programme Innovation technologique est le cadre de l'**engagement contenu dans la lettre de mandat** du ministre Carr qui consiste à collaborer avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique afin d'élaborer une **stratégie sur les technologies propres** dans le but d'encourager les investissements dans l'innovation ainsi que l'utilisation de technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles du Canada (par exemple dans la foresterie, les pêches, les mines, l'énergie et l'agriculture).

En 2015-2016, le programme Innovation technologique a également donné des résultats intéressants pour la recherche scientifique, le développement ainsi que la démonstration dans les secteurs de l'énergie et des mines.

Dans le domaine **des sciences et des technologies de l'énergie propre**, 204 projets ont été réalisés, dont des projets de recherche, de développement et de démonstration orientés sur l'énergie propre, en collaboration avec des acteurs de l'industrie, des universitaires et d'autres organismes fédéraux, afin d'aborder les défis environnementaux et les réductions des émissions de GES.

La période de financement est terminée pour l'**Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation**, qui a porté fruit, un programme de 268 millions de dollars sur cinq ans (2011-2016). L'Initiative avait comme objectif de trouver des moyens de produire une énergie plus propre et de l'utiliser plus efficacement. S'appuyant sur plus de 250 millions de dollars fournis par les partenaires jusqu'à présent, l'Initiative a permis de financer plus de 300 projets en tout, dont 70 projets avec des acteurs de l'industrie, des producteurs de technologies, des universitaires et d'autres ordres de gouvernement à l'aide d'accords de contribution.

Engagements contenus dans la lettre de mandat

- ✓ Le Canada a adhéré à **la Mission Innovation** en novembre 2015 en s'engageant à doubler les investissements fédéraux dans l'innovation pour l'énergie propre en cinq ans.
- ✓ Un financement a été annoncé dans le **budget 2016** pour :
 - ✓ faire la démonstration des infrastructures pour le chargement de la prochaine génération de véhicules électriques (46,1 millions de dollars sur deux ans);
 - ✓ faire la démonstration des technologies de production d'énergies renouvelables, d'entreposage de l'énergie et de transport propre afin de réduire le diesel (82,5 millions de dollars sur deux ans);
 - ✓ faire la démonstration des technologies de production de vapeur écoenergétique afin de réduire les émissions et la consommation d'eau dans les exploitations pétrolières et gazières non traditionnelles (50 millions de dollars sur deux ans);
 - ✓ concevoir, avec Statistique Canada et ISDEC, les paramètres de base pour le secteur de l'énergie propre et ses incidences (2,1 millions de dollars sur deux ans).
- ✓ Le **Budget 2016** a également réservé plus d'un milliard de dollars sur quatre ans, à partir de 2017-2018, pour soutenir les technologies propres, notamment dans le secteur des ressources naturelles.

Faits saillants des projets en 2015-2016 de l'Initiative écoÉNERGIE Innovation

TUGLIQ

- TUGLIQ est la première éolienne à l'échelle industrielle du Canada (3 MW) qui permet le stockage de l'hydrogène.
- Elle est installée dans une mine de nickel et de cuivre canadienne.
- Elle a déplacé 2,4 millions de litres de diesel arctique, soit l'équivalent de 7 600 tCO₂e d'émissions de GES.
- TUGLIQ une référence phare dans l'Arctique afin de montrer aux exploitants miniers et aux collectivités éloignées la viabilité des solutions de remplacement au diesel pour produire de l'électricité.

Centre canadien d'essai de turbine hydrocinétique

- Situé à Winnipeg, au Manitoba, le Centre permet aux concepteurs de technologies de mettre à l'essai des systèmes de turbines entièrement intégrés sur le réseau de distribution électrique national.
- Le Centre aide à accélérer l'acquisition des connaissances au pays sur les solutions d'énergie marine renouvelable pour les nombreux réseaux fluviaux et sites d'énergie marémotrice à petite échelle au Canada.
- Jusqu'à présent, quatre turbines canadiennes ont été mises à l'essai au Centre.

Réseaux de stations de chargement de véhicules électriques (VE)

- Deux projets écoÉNERGIE Innovation ont soutenu l'installation de plus de 1 100 stations de chargement de niveau 2 au Canada, dont 700 au Québec, 100 en Ontario et 300 en Colombie-Britannique.
- Ces 1 100 nouvelles stations de chargement de VE constituent le tiers de l'augmentation au Canada de 2012 à 2016.

RNCan a également réalisé un certain nombre de projets de recherche appliquée et de développement axés sur les **matériaux pour l'énergie**, notamment :

- des matériaux innovants pour les systèmes de production d'énergie, c'est-à-dire la conception d'un revêtement à base d'un nanocomposite de carbure de silicium et de nickel, qui a été transféré à une entreprise canadienne afin d'améliorer la sûreté des réacteurs canadiens à deutérium-uranium (CANDU);
- de nouvelles technologies et normes pour favoriser le transport efficace des carburants fossiles, c'est-à-dire la conception d'une nouvelle méthode pour mettre à l'essai la ténacité des pipelines qui a été approuvée par l'American Society of Testing and Materials (ASTM); et
- des matériaux innovants afin d'améliorer l'efficacité des véhicules, c'est-à-dire la création d'un acier inoxydable demi-dur au carbone pour des composantes d'échappement automobiles destinés aux partenaires de l'industrie pour de nouvelles applications.

Dans le domaine des **mines vertes**, la recherche de RNCan contribue à réduire l'empreinte écologique de l'industrie minière en diminuant la consommation d'énergie et, par conséquent, les émissions de GES, à l'aide de processus plus propres pour l'exploitation des sables bitumineux et la remise en état des sols contaminés.

La mise au point de technologies visant à réduire les incidences de l'exploitation minière et de la transformation a donné les résultats suivants en 2015-2016 :

- Identification de différents types de biocharbon – un charbon utilisé à des fins agricoles – afin de déterminer la possibilité de créer des utilisations productives pour les terres agricoles sur les sites où des mines étaient exploitées et où des résidus miniers se sont accumulés;
- Élaboration d'un procédé pour le traitement des eaux usées produites par les sables bitumineux afin de récupérer et de recycler l'eau sur place dans les sables bitumineux;
- Amélioration de l'efficacité d'un broyeur et réduction des coûts énergétiques en construisant, et en testant avec succès, un prototype 3D de capteur-calibreur de roches en chute libre dans une carrière de roches à Bedford, au Québec, en collaboration avec deux entreprises canadiennes; et
- Mise au point d'un projet de démonstration à petite échelle, en collaboration avec le comité consultatif sur l'initiative Mines vertes, qui cartographie l'énergie récupérable des déchets dans le circuit de broyage des roches.

Nouvelles normes pour améliorer l'efficacité des carburants automobiles



- RNCan a conçu une spécification pour les moulages de fonte qui a été adoptée comme une nouvelle norme par l'American Society for Testing and Materials (ASTM).
- La norme couvre les moulages de fonte utilisés dans les collecteurs d'échappement des véhicules à température élevée, les carters des turbocompresseurs ainsi que dans les usines de production d'énergie.
- Des produits plus légers et résistants à la chaleur pour les pièces d'échappement et de turbocompression améliorent la consommation de carburant des moteurs automobiles. Cette norme aide les fabricants à réduire le coût des moulages de fonte et donne une plus grande latitude pour la conception.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
126 472 078	126 472 078	143 292 764	143 620 407	17 148 329

L'écart des ressources financières budgétaires s'explique principalement par l'ajustement aux biens immobiliers tel de décrit dans la section des Services internes.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
616	665	49

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les intervenants investissent dans les S et T afin de relever les défis environnementaux.	Montant des investissements des intervenants dans les S et T en vue de relever les défis environnementaux	Augmentation de 5 % par rapport aux cinq années précédentes	Résultats : 11 % La cible a été atteinte avec une croissance moyenne de 11 % par rapport à la période de cinq ans précédente.

Programme 2.3 : Gestion responsable des ressources naturelles**Description**

Une meilleure connaissance des risques pour l'environnement et des pratiques respectueuses de l'environnement contribue à prévenir et à réduire les impacts environnementaux de l'exploitation passée, présente et future des ressources naturelles. Les objectifs de ce programme sont de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie d'évaluer ces impacts et d'exploiter, de surveiller et de maintenir les ressources ou de nettoyer les déchets de façon responsable. Ces objectifs sont atteints par la prestation d'évaluations et de connaissances fondées sur des données scientifiques fiables et par des efforts de gestion des déchets déployés en collaboration avec les provinces, les organismes fédéraux et les municipalités.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, RNCan a entrepris un éventail d'activités afin de permettre aux ministères, aux organismes de réglementation et aux acteurs de l'industrie de gérer les risques environnementaux dans le contexte de la mise en valeur des ressources naturelles.

Dans le cadre du programme **Science des écosystèmes forestiers et son application**, RNCan a :

- élargi la collaboration pour la carte de la biomasse forestière Canada-É.-U. réalisée en 2014-2015 afin d'inclure le Mexique en 2015-2016, en créant ainsi la première carte de la biomasse forestière aérienne nord-américaine;
- collaboré avec la Commission de coopération environnementale trinationale afin de mettre en application les outils améliorés à l'échelle régionale dans le but d'aider aux analyses sur l'atténuation des changements climatiques dans le secteur forestier nord-américain.

En 2015-2016, le **Programme géoscientifique des eaux souterraines** de RNCan a :

- atteint sa cible en cartographiant 25 pour cent des trois aquifères en Ontario;
- augmenté les données géoscientifiques et les produits scientifiques de 5 pour cent par rapport à 2014-2015 et diffusé les produits suivants à la population :
 - six cartes géologiques (Ontario);
 - de nouvelles données couvrant 19 441 trous de forage en Ontario et 48 puits d'eau en Nouvelle-Écosse;
 - des données pour l'aquifère de la rivière Milk (aquifère transfrontalier entre l'Alberta et les É.-U.).

RNCan a également diffusé ses constatations sur les effets de la fracturation hydraulique sur les aquifères peu profonds et de la sismicité induite (les publications sont accessibles par le truchement de Geoscan), des renseignements qui ont permis d'approfondir les connaissances scientifiques et techniques du Canada sur les effets de la mise en valeur non traditionnelle des ressources sur les eaux sous-terraines et la sismicité.

Dans le cadre du **programme sur la gestion des déchets radioactifs**, RNCan a géré pendant une partie de l'année le PRNH et l'IRPH et a donné un aperçu pour le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) afin d'aborder les responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des déchets hérités et historiques.

Le **PRNH** de RNCan a pris fin le 13 septembre 2015 avec l'achèvement du processus de restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée (voir tous les détails sur la restructuration dans la section Programme 1.1) et la mise en place intégrale du nouveau modèle de gestion pour Laboratoires nucléaires canadiens. À la date de la fin du Programme, 80 pour cent des étapes clés du déclassement et de la gestion des déchets radioactifs qui devaient être terminées avaient été réalisées. Laboratoires nucléaires canadiens s'attendait à terminer 90 pour cent des étapes clés du Programme 2015-2016 avant la fin du mois de mars 2016. Les principaux résultats en 2015-2016 pour diminuer les responsabilités nucléaires environnementales du Canada englobent :

- le rapatriement, aux É.-U., de combustible d'uranium hautement enrichi (UHE) des réacteurs de recherche NRX et NRU du Canada à Chalk River;
- le lancement de la mise à l'essai des technologies pour traiter les déchets de la production d'isotopes médicaux afin de les stabiliser en vue de leur élimination future;
- l'octroi du contrat pour démolir la moitié du complexe de recherche nucléaire principal aux laboratoires de Whiteshell;
- le début des opérations à l'installation d'emballage et de stockage du combustible avec la récupération, le réemballage et le traitement réussis du combustible des réacteurs de recherche abîmés.

Les responsabilités de RNCan à l'égard de l'IRPH ont également pris fin le 13 septembre 2015 avec l'achèvement du processus de restructuration d'Énergie atomique du Canada limitée. Les projets de Port Hope et de Port Granby qui sont gérés dans le cadre de l'Initiative devraient être entièrement terminés d'ici le 31 mars 2022.

À la date du transfert, toutes les étapes clés liées au transfert, de RNCan à Énergie atomique du Canada, des responsabilités du Canada rattachées à l'IRPH avaient été réalisées, dont le transfert de tous les contrats dirigés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à Laboratoires nucléaires canadiens.

Le contrat de construction d'envergure pour l'installation de gestion des déchets à long terme de Port Granby a été octroyé et l'usine de traitement des eaux usées était en voie de terminer le déclassement actif avant la fin de l'année. Dans la foulée du projet dans la région de Port Hope, à la date du transfert, les principaux contrats de réarpentage pour les routes et les immeubles résidentiels avaient également été attribués. Le transfert du PRNH

Collaboration pour l'observation de la Terre avec l'Alberta Energy Regulator

- Collaboré avec l'Alberta Energy Regulator (AER) afin de livrer un rapport public qui décrit comment les renseignements et les produits qui découlent de l'observation de la Terre pourraient être utilisés afin d'améliorer le rendement environnemental du développement énergétique dans la province de l'Alberta;
- Soutenu l'AER dans ses efforts pour prévenir les fuites de bitume néfastes à l'aide de techniques satellitaires conçues à RNCan afin de mieux modéliser et comprendre les répercussions de l'extraction du bitume dans les sables bitumineux sur l'intégrité du réservoir de ressources;
- Fourni des cartes satellitaires mises à jour et améliorées du manteau neigeux et des tourbières, qui ont été utilisées par Alberta Environment and Parks afin de mieux cerner les risques d'incendies et la santé des terres humides dans la région des sables bitumineux de l'Alberta;
- Fait des recommandations à l'AER sur les nouveaux outils satellitaires qui sont capables de mesurer les changements dans les infrastructures énergétiques dans les zones d'exploitation pétrolière et gazière de l'Alberta (que l'AER a commencé à opérationnaliser).

et de l'IRPH explique en grande partie les écarts entre les dépenses prévues et réelles.

Le programme **Observation de la Terre** de RNCAN fournit des données d'observation de la Terre ainsi que des données géospatiales sur les régions où il y a une concentration de pétrole et de gaz, comme le Nord et les sables bitumineux de l'Alberta, afin d'éclairer la détermination des conditions de référence et des effets cumulatifs de la mise en valeur des ressources naturelles.

En 2015-2016, RNCAN a entrepris certaines tâches précises avec l'Alberta Energy Regulator (AER) qui sont décrites **en détail dans la case rouge sur la page 55**. Le Ministère a aussi poursuivi ses travaux avec les intervenants afin de faire avancer l'utilisation des données et des méthodes d'observation de la Terre dans le but de mesurer les effets cumulatifs de la mise en valeur des ressources et des changements climatiques. À l'aide des renseignements et des produits satellitaires de RNCAN, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a créé deux nouveaux indicateurs environnementaux en 2015-2016 pour son rapport annuel sur l'état de l'environnement : 1) les changements dans le couvert arbustif; et 2) les changements dans les affaissements de sols liés au pergélisol.

RNCAN a également évalué l'incidence des feux de friches et des changements climatiques sur le pergélisol arctique à l'aide de données et d'une modélisation par satellite. En plus des nouvelles méthodes géophysiques et de télédétection conçues pour évaluer les changements qui s'opèrent sur les terrains de pergélisol, de nouvelles cartes sur la répartition du pergélisol qui permettent de mieux comprendre les risques pour les infrastructures nordiques (par exemple les routes, les pipelines) ont été créées.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
193 117 981	193 117 981	410 119 888	121 598 627	(71 519 354)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
233	244	11

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le gouvernement fédéral met en œuvre des pratiques de gestion des déchets qui répondent aux normes modernes en matière de sécurité et de protection de l'environnement	Nombre de sites contaminés où les impacts environnementaux ont été réduits	Sept (en particulier les impacts environnementaux sont réduits aux Laboratoires de Whiteshell, aux Laboratoires de Chalk River, à Glace Bay, à l'installation de gestion des déchets de Port Granby, à l'installation de gestion des déchets de Port Hope Welcome, aux sites de Port Hope et sur le trajet de transport du Nord)	<p>Résultats : sept</p> <p>Le Programme des responsabilités nucléaires héritées de RNCan a pris fin le 13 septembre 2015. Des détails sur l'achèvement des travaux dans le cadre de ce programme sont accessibles dans la section Analyse du rendement du programme et leçons retenues.</p>
Les secteurs public et privé établissent des pratiques afin de réduire l'incidence environnementale sur les ressources naturelles	Nombre de nouvelles politiques, de nouveaux règlements ou d'autres outils de prise de décisions élaborés par les secteurs public et privé chaque année	Trois par année	<p>Résultats : quatre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Service canadien des forêts de RNCan a mis à jour sa version du Modèle du bilan du carbone du Secteur canadien des forêts (MBC-SFC3) à l'échelle opérationnelle et l'a transmise aux intervenants. 2. Une synthèse des 15 années de renseignements scientifiques découlant de l'expérience Gestion de l'écosystème par émulation des perturbations naturelles (GEEPN) est pratiquement terminée. La recherche de la GEEPN s'attarde à l'efficacité de la gestion écosystémique dans la région boréale de l'Ouest. Les leçons retenues de cette recherche sont mises en application afin d'améliorer les pratiques de gestion dans le paysage opérationnel avoisinant et d'éclairer l'élaboration des politiques forestières provinciales de l'Alberta, surtout en ce qui concerne la santé, la productivité et la biodiversité des écosystèmes. Le modèle de gestion scientifique GEEPN est reconnu à l'échelle nationale et internationale comme une pratique exemplaire pour mettre en place la science intégrée

			<p>dans un cadre de gestion adaptative afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles.</p> <p>3. RNCan et les partenaires provinciaux ont contribué à tenir le premier atelier de transfert des connaissances sur les eaux souterraines dans la région de la Montérégie-Est, au Québec, qui offre des outils de prise de décisions aux décideurs des eaux souterraines.</p> <p>4. Les travaux du programme Géoscience environnementale de RNCan sur l'activité sismique de fond sont mentionnés dans le rapport Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures au Québec, qui est l'un des outils de prise de décisions de la province liés à sa politique énergétique globale. En outre, les scientifiques du programme Géoscience environnementale partagent leur expertise et leurs connaissances afin d'aider le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à déceler les problèmes pour la santé occasionnés par la présence d'arsenic dans l'environnement après l'acquisition de nouvelles données sur l'arsenic dans le sol, l'eau et les sédiments dans la région de Yellowknife.</p>
--	--	--	---

Programme 3.1 : Protection des Canadiens et des ressources naturelles

Description

L'exploitation des ressources naturelles et les changements qui surviennent dans l'environnement comportent des risques pour la santé des humains, des ressources naturelles et de l'infrastructure. L'objectif de ce programme est de permettre aux autres ministères, aux collectivités et au secteur privé de gérer ces risques et de s'assurer que la capacité appropriée est en place. RNCan atteint cet objectif en fournissant la réglementation, les connaissances, les outils et les services nécessaires ainsi qu'en s'acquittant des responsabilités prévues par la loi, y compris les explosifs et séismes.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, RNCan a mis en œuvre une nouvelle réglementation sur les enquêtes de sécurité pour les personnes qui ont accès à des explosifs à haut risque et a continué de favoriser la protection des Canadiens en collaborant avec le ministère de la Défense nationale et avec

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) en créant du nouveau matériel blindé afin de mieux protéger les biens et le personnel militaires. RNCan a également contribué à répondre aux besoins de l'industrie pour des techniciens en essais non destructifs (END), qui sont chargés de l'inspection des infrastructures et des autres composantes cruciales pour la sécurité publique, en maintenant 17 533 certifications en END.

Grâce à ses recherches, RNCan a également contribué aux préparatifs contre les catastrophes naturelles ainsi qu'à l'atténuation des risques de catastrophes naturelles au Canada. Les experts en programmes de RNCan ont publié une évaluation des dangers sismiques dans le district de Vancouver-Nord et ont diffusé des cartes sur la géologie et la géomorphologie marines pour la côte nord de la Colombie-Britannique afin de favoriser un régime de sécurité de calibre mondial pour les pétroliers.

Dans le domaine de la **Science des perturbations des forêts et son application**, RNCan a :

- fourni aux gestionnaires forestiers des indicateurs ainsi qu'une trousse d'outils d'adaptation scientifiques prête à l'emploi pour le suivi des changements forestiers et l'adaptation;
- soutenu une stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et donné des conseils scientifiques afin de ralentir la propagation du dendroctone du pin ponderosa;
- soutenu l'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'urgence canadien contre les incendies de végétation sous la direction du Conseil canadien des ministres des forêts.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
58 672 639	58 672 639	73 440 885	73 709 947	15 037 308

L'écart des ressources financières budgétaires s'explique principalement par l'ajustement aux biens immobiliers tel de décrit dans la section des Services internes.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
456	474	18

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les gouvernements, les collectivités et le secteur privé gèrent les risques et les possibilités en matière de ressources naturelles, d'infrastructures et de santé humaine.	Nombre de collaborations actives avec les secteurs public et privé sur la gestion des risques pour la population, les ressources naturelles et la santé des infrastructures	Six ententes de collaboration	<p>Résultat : six en tout</p> <p>Nous avons maintenu les réseaux existants grâce à la prestation de la Plateforme d'adaptation du Canada, une initiative dirigée par RNCan qui rassemble les gouvernements, l'industrie nationale ainsi que les organismes professionnels et à but non lucratif afin de collaborer aux priorités en matière d'adaptation. Cela incluait, par exemple, une nouvelle initiative de collaboration avec les comptables professionnels du Canada afin de les aider à préparer leurs plus de 190 000 membres à tenir compte de l'adaptation aux changements climatiques dans leur travail.</p> <p>De nouvelles ententes de collaboration ont également été créées avec les provinces, les territoires et d'autres ministères fédéraux afin de faciliter une gestion améliorée des perturbations des forêts aux quatre coins du Canada. Par exemple, un projet de collaboration avec les territoires du Nord-Ouest offrait une formation sur les levés aériens pour les spécialistes de la santé des forêts. Une entente de collaboration a également été conclue avec l'Ontario afin de concevoir des outils pour la détection précoce et la gestion de l'agrile du frêne, un ravageur exotique qui tue les frênes dans les régions urbaines du sud de l'Ontario et du Québec.</p> <p>Le Centre ontarien de ressources sur les impacts climatiques et l'adaptation, Ouranos (un consortium au Québec) et RNCan ont collaboré afin de préparer une conférence nationale au début de 2016 (<i>Adaptation Canada 2016</i>) dans le but de mettre en vitrine les résultats des programmes d'adaptation fédéraux et d'offrir la première occasion de réseautage nationale en dix ans.</p>
	Nombre d'évaluations des risques (changements climatiques, dangers,	Cinq par année	<p>Résultat : huit</p> <p>Le savoir-faire de RNCan a servi à élaborer trois nouvelles évaluations des risques en matière d'adaptation au changement</p>

	autres), de politiques, de normes ou de lignes directrices élaborées au moyen de l'information ou des services de RNCAN		<p>climatique. Réalisées par l'entremise de la Plateforme d'adaptation, ces évaluations comprennent une évaluation des risques pour le secteur du pétrole et du gaz du Nord-Est de la Colombie-Britannique, ainsi qu'une évaluation des risques de changement climatique et des possibilités connexes à exploiter relativement à la demande d'électricité de la Colombie-Britannique.</p> <p>Les produits du savoir de RNCAN sur les géorisques ont contribué à établir cinq normes et lignes directrices élaborées par des organismes des secteurs public et privé. RNCAN a notamment élaboré des modèles d'aléas sismiques qui ont servi à éclairer la mise à jour du Code national du bâtiment du Canada pour 2015-2020 par le Conseil national de recherches du Canada.</p>
--	---	--	---

Programme 3.2 : Information sur la masse continentale

Description

Les secteurs public, universitaire et privé ainsi que la population canadienne s'appuient sur de l'information complète, à jour et accessible sur la masse terrestre pour prendre des décisions socioéconomiques et environnementales éclairées. Ce programme offre un accès libre au cadre fondamental et au système d'information géomatique du Canada, y compris le positionnement tridimensionnel exact, de l'imagerie satellitaire à haute résolution et autres produits de télédétection, des levés officiels (des frontières), des services de cartographie et d'autres applications d'analyse. De plus, il fournit du soutien logistique dans le Nord et une surveillance réglementaire d'un cadre robuste de système de propriété des terres du Canada.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

En 2015-2016, RNCAN a fourni des services de réception par satellite [RADARSAT-2 de l'Agence spatiale canadienne \(ASC\)](#). Ces services étaient offerts dans 99,8 pour cent des cas à des clients importants des secteurs public et privé. Le satellite RADARSAT-2 transmet des données pour la création de cartes de glaces marines et de navigation météorologique, la détection d'icebergs, la surveillance de cultures agricoles, la surveillance maritime aux fins de détection de navires et de la pollution, la surveillance aux fins de défense terrestre et d'identification de cibles, la création de cartes géologiques, la surveillance de mines et la création de cartes d'utilisation des terres, de cartes de milieux humides et de cartes topographiques.

RNCan a également optimisé l'infrastructure satellitaire fédérale en intégrant une capacité d'antenne, ce qui a permis d'éviter des dépenses supplémentaires de 10 millions de dollars à l'échelle des ministères fédéraux. En continuant d'améliorer les technologies de stockage et d'archivage des données, RNCan veille à ce que le Canada puisse utiliser dans l'avenir des flux de données d'importance nationale et des images satellitaires archivées de toutes provenances recueillies sur plusieurs décennies pour mieux comprendre la masse terrestre changeante du Canada. RNCan y veille notamment en planifiant la prochaine [mission Constellation RADARSAT](#), qui sera dirigée par l'ASC. La mission sera lancée en 2018 et misera sur une configuration de trois satellites afin de garantir une plus grande couverture du paysage du Canada pour faciliter la surveillance maritime, la gestion de catastrophes et la surveillance d'écosystèmes.

RNCan continue de diriger l'initiative [GéoBase](#) en collaborant avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux afin d'assurer un accès public à des flux de données d'importance nationale sur la masse terrestre changeante du Canada, notamment des données géodésiques (arpentage), des toponymes, des frontières géopolitiques, des circonscriptions électorales fédérales ainsi que des réseaux routiers et ferroviaires. En 2015-2016, des mises à jour ont été apportées à des couches de données de la Base de données toponymiques du Canada, du Réseau routier national, du Réseau ferroviaire national et du Réseau hydrographique national.

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Suite à la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) en 2003, le Canada doit définir les limites extérieures de son plateau continental au-delà de 200 milles marins et présenter cette information à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies. Si le Canada arrive à faire reconnaître ses nouvelles limites extracôtières, il aura droit d'exercer ses droits de souveraineté sur les ressources naturelles dans le fond marin et le sous-sol.

En 2015, des levés ont été menés pendant 42 jours, dans le cadre du programme UNCLOS de RNCan, dans le bassin d'Amundsen et la dorsale Lomonosov pour cartographier plusieurs points critiques et acquérir 500 km de données géophysiques en plus de fournir des données probantes scientifiques clés au Canada.

Le programme UNCLOS a également commencé à planifier l'expédition de 2016 en collaboration avec le Secrétariat suédois pour la recherche polaire, pour garantir l'utilisation du brise-glace suédois Oden pour soutenir le navire de la Garde côtière canadienne, le Louis St-Laurent, durant les travaux de levé de 2016. Des ententes bilatérales connexes ont également mené à un cadre de collaboration scientifique entre le Canada et la Suède pour les travaux de levé à venir, afin de permettre à des scientifiques des deux pays d'entreprendre une recherche conjointe pour approfondir les connaissances sur l'océan Arctique.

Ces modèles serviront de composantes clés pour intégrer des données économiques et sociales pour la création de données volumineuses et ouvertes.

Dans le cadre du programme **Les limites juridiques du Canada**, RNCan a réalisé des travaux d'entretien de la frontière internationale le long de certaines parties des frontières Yukon-Alaska, Colombie-Britannique-Washington et Québec-New York/Vermont/Maine. Le Ministère a également publié 132 rapports de recherche et 45 descriptions de terrain qui ont été consignés dans les Archives d'arpentage des terres du Canada pour soutenir le régime de gestion des terres des Premières Nations. RNCan poursuit sa transition vers les approbations électroniques et l'enregistrement formel de plans d'arpentage officiels du Système d'arpentage des terres du Canada (qui doit se terminer d'ici mars 2018).

RNCan a terminé la première phase des travaux de levé GPS du **Système de référence international des Grands Lacs (SRIGL)** en collaboration avec la National Oceanic and Atmospheric Administration (Administration océanique et atmosphérique nationale) des É.-U., ECCC et le Service hydrographique du Canada. Ce système de données du canevas altimétrique coordonné à l'échelle internationale est le système de référence par lequel les niveaux d'eaux du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont mesurés afin d'assurer une navigation sécuritaire, et la conformité aux traités et aux règlements internationaux. Les travaux de levé de 2015 constituent la première phase de la mise à jour du système de référence SRIGL 1985, qui a besoin d'être actualisé tous les 25 à 30 ans en raison du mouvement de la croûte terrestre.

Le **Programme du plateau continental polaire (PPCP)** de RNCan a fourni du soutien logistique à 168 projets scientifiques et d'exploitation, 8 projets du Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique et 12 activités de recherche et sauvetage. Le PPCP a également fourni du soutien au matériel spécialisé pour les travaux de terrain à des centaines de projets menés sur toute la masse terrestre du Canada, a assuré plus de 10 500 nuitées-personnes dans ses installations à Resolute et a coordonné plus de 5 077 heures de vol sur des avions affrétés. Pour porter au maximum les gains d'efficacité, le PPCP s'associe avec de grands programmes scientifiques et d'autres ministères et organismes fédéraux pour établir une approche pangouvernementale ayant comme but d'atteindre les objectifs du gouvernement du Canada. Les travaux relevant du PPCP et du programme UNCLOS expliquent en grande partie les écarts entre les dépenses prévues et réelles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
71 155 143	71 155 143	83 529 098	74 110 670	2 955 527

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
420	383	(37)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les clients du PPCP reçoivent le soutien logistique rentable nécessaire pour procéder à des travaux sur le terrain en toute sécurité dans les régions arctiques et subarctiques du Canada	Degré de satisfaction des clients à l'égard de la gamme, de la qualité et du coût du soutien reçu	85 % des clients sont satisfaits ou très satisfaits	Résultats : 90 % Dans un sondage sur la satisfaction du client mené en 2015-2016, 90 % des enquêtés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits de l'ensemble et de la qualité du soutien logistique du PPCP.
Les secteurs public et privé et le milieu universitaire utilisent de l'information géomatique fiable et précise du gouvernement du Canada pour prendre des décisions	Nombre d'organisations des secteurs public et privé ou du milieu universitaire qui utilisent des géoinformations exactes pour la prise de décisions	Dix ministères ou organismes fédéraux, cinq sociétés du secteur privé et trois organisations universitaires	Résultats : Atteints Les secteurs public et privé, les gouvernements ou le milieu universitaire se servent des archives des produits d'observation de la Terre de RNCAN afin de générer des produits d'information en utilisant des données géomatiques précises pour prendre des décisions. Les produits de données géospatiales (p. ex. ensembles de données, cartes) représentent plus de 5 millions de téléchargements par année découlant de plus de 2 300 demandes de la part des secteurs public et privé, de gouvernements, d'ONG et du

			<p>milieu universitaire. Le taux d'utilisation du nouvel outil « Clip-Zip-Ship » pour la livraison de la couverture de données personnalisées augmenté de plus de 50 %.</p> <p>En 2015-2016, parmi les utilisateurs du Catalogue national des données d'observation de la Terre de RNCAN, on a recensé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 organismes fédéraux; • 12 organismes provinciaux ou territoriaux; • 40 organismes du milieu universitaire; et • 2 253 utilisateurs généraux (y compris le grand public et les représentants des organismes privés).
	<p>Preuves qui montrent que les activités du Système d'arpentage des terres du Canada satisfont aux besoins des intervenants.</p>	<p>Une preuve pour les Premières nations, une pour les autres ministères et une pour l'industrie pour le Système d'arpentage des terres du Canada</p> <p>Une preuve d'un intervenant de la frontière internationale.</p>	<p style="text-align: center;">Résultats : Atteints</p> <p>D'après les données probantes recueillies pour 2015-2016, les besoins des intervenants ont été satisfaits et les avantages que la modernisation du Système d'arpentage des terres du Canada procure aux intervenants ont été réalisés.</p> <p>Les intervenants ont mentionné des améliorations à apporter, notamment un meilleur alignement sur le système de gestion des titres de bien-fonds du Yukon.</p>

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme en particulier. Les groupes d'activités sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Gouvernement ouvert et informatique scientifique

En 2015-2016, le groupe de travail sur les sciences et l'informatique de RNCAN a évalué les besoins particuliers en informatique pour renforcer la capacité en informatique scientifique, par exemple trouver des occasions d'intégrer les exigences de la Directive sur le gouvernement ouvert aux politiques et aux rapports de RNCAN en matière de sciences et technologie. Le Comité directeur sur le gouvernement ouvert de RNCAN met au net la gouvernance et les activités qui seront prises en compte dans le Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert, lequel sera mis au propre en 2016-2017.

Stratégie de promotion des sciences

RNCAN a entrepris la sensibilisation proactive des médias régionaux et nationaux, notamment par le truchement d'entrevues avec ses scientifiques, ce qui a donné lieu à 380 reportages auprès de 225 médias. Le Ministère a également élargi la gamme de médias sociaux qu'il utilise, par exemple en incluant des vidéos à la portée des médias sur YouTube, et s'est associé avec The Daily Planet, Météomédia et Canadian Geographic pour promouvoir les sciences de RNCAN.

Renouvellement du Web du gouvernement du Canada

En préparation du renouvellement du Web, RNCAN a examiné et optimisé son contenu Web. Il en a résulté une réduction du nombre de pages Web, qui est passé de 75 000 à 9 000. Le Ministère a également établi une nouvelle gouvernance, notamment un comité Web au niveau opérationnel et un comité de surveillance des communications numériques au niveau de la direction, et a consulté les responsables de différents thèmes sur Canada.ca qui sont pertinents pour RNCAN.

Modernisation de l'infrastructure de TI

RNCan a réalisé des progrès dans la modernisation de son infrastructure de TI en transférant des applications aux centres de données d'entreprise de Services partagés Canada et en éliminant 46 des 87 applications. Le Plan d'action pour la cybersécurité de RNCan en est actuellement à la phase 2. Cette initiative protège l'actif de RNCan contre les cyberattaques et améliorera la façon dont le Ministère intervient à la suite d'incidents cybernétiques. L'Initiative des services téléphoniques économiques est entièrement mise en œuvre et le Ministère a migré vers les boîtes aux lettres actuelles en septembre 2015, concluant ainsi la phase 1 de l'Initiative de transformation des services de courriel.

Initiatives pangouvernementales

Durant la première année complète de mise en œuvre d'initiatives pangouvernementales à RNCan, telles que le Programme de gestion du rendement pour les employés, GCDocs et le renouvellement du système de paye, le Ministère a mis l'accent sur la gestion du changement et l'amélioration du rendement.

L'accent a également été mis sur le renforcement de la capacité de gestion pour tenir un dialogue productif sur la carrière et le rendement parallèlement à l'utilisation de la nouvelle application de mesure du rendement de la fonction publique et des échelles d'évaluation. Cela incluait des cercles de coaching avec les pairs, des cliniques de gestion du rendement ciblée et des outils pour améliorer la cohérence des objectifs en matière de rendement.

GCDocs a été transféré au centre de données finales et une démarche pour transférer les renseignements électroniques ayant une valeur opérationnelle à GCDocs, en 2016-2017, a été élaborée.

Procédures d'urgence et sécurité matérielle

RNCan a entrepris en 2015-2016 plusieurs initiatives de renforcement de la sécurité matérielle pour mieux protéger ses employés et son actif. Une évaluation des risques de toutes les installations de RNCan est actuellement en cours. Le Ministère a élaboré un cadre stratégique et un plan de mise en œuvre d'un système de gestion en santé et sécurité au travail (SGSST) du Ministère. Le SGSST permettra à RNCan d'uniformiser ses pratiques et activités en matière de santé et sécurité au travail (SST) pour améliorer son rendement à cet égard. De plus, le Ministère a procédé à une analyse pour préparer le remplacement d'un important système de sécurité matérielle. L'Organisme des secours de l'immeuble du Ministère a collaboré avec des bureaux régionaux pour analyser et mettre à jour les plans d'urgence et d'évacuation de l'immeuble.

Projet du Complexe de la rue Booth

En 2015-2016, le Ministère a réalisé d'importants progrès dans la réinstallation des employés et des programmes du 615, rue Booth, et dans l'avancement de la stratégie de réinstallation pour tous les immeubles du Complexe de la rue Booth dont le Ministère a la garde de même que pour l'annexe de l'immeuble des Finances au pré Tunney. Le Ministère a également vendu ses terres et immeubles du quadrant nord-ouest du Complexe de la rue Booth à la Société immobilière du Canada en octobre 2015.

Initiative sur les infrastructures fédérales

Dans le cadre de l'Initiative sur les infrastructures fédérales de 2014, RNCan a réalisé des travaux de réparation et de rénovation importants, qui s'élèvent à près de 40 millions de dollars, dans des laboratoires et des installations de recherche du Ministère dans 15 emplacements au Canada, notamment :

- des travaux de réparation et de rénovation de l'infrastructure de base des immeubles dans des installations de recherche de RNCan, tels que la réparation ou la rénovation de toits, de l'éclairage, de systèmes de chauffage et de circulation d'air, de systèmes de sécurité et d'extinction d'incendie et de la distribution d'électricité;
- la modernisation de laboratoires pour soutenir les investissements dans la recherche scientifique, l'efficacité énergétique et la réduction du carbone de RNCan.

Les efforts déployés pour attribuer, si possible, les dépenses immobilières en 2015-2016 au programme soutenu par la propriété ont fait en sorte qu'une grande quantité de dépenses planifiées aux Services internes soient consignées dans les programmes, ce qui explique l'écart financier, compensé par des dépenses liées à l'Initiative sur les infrastructures fédérales consignées dans les Services internes.

Stratégie fédérale de développement durable

Outre les initiatives susmentionnées, RNCan participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) de 2013-2016 et contribue à l'atteinte des objectifs du Thème IV (Écologisation des opérations gouvernementales) par l'entremise du Programme des services internes. En 2015-2016, le Ministère a :

- réduit davantage les émissions de GES provenant de ses bâtiments et parcs de véhicules
- atteint un haut niveau de rendement écologique reconnu par l'industrie dans les projets et les activités du gouvernement du Canada dans le domaine immobilier.
- pris des mesures pour respecter la Politique d'achats écologiques, notamment par la formation sur les achats écologiques à l'intention des spécialistes fonctionnels désormais offerte aux gestionnaires et obligatoire pour les nouveaux titulaires de la carte d'achat, de

même que par l'élaboration et la surveillance des progrès par rapport à des objectifs précis de produits de base (cibles SMART ci-dessous).

- amélioré la durabilité de son milieu de travail en intégrant des facteurs environnementaux à ses politiques, à ses processus et à ses pratiques.
- fixé des cibles SMART pour réduire l'impact environnemental des biens/services acquis pour ses clients. Cela comprend établir des cibles SMART pour l'acquisition de papier bond et de mobilier « écologiques » ainsi que pour la réduction des émissions de GES découlant des voyages d'affaires.

De plus amples renseignements sur la contribution de RNCan à la SFDD de 2013-2016 sont fournis dans le tableau des renseignements supplémentaires sur la Stratégie ministérielle de développement durable.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues) 2015-2016
142 789 148	142 789 148	147 374 207	125 564 854	(17 224 294)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2015-2016	Réel 2015-2016	Écart 2015-2016 (réel moins prévu)
985	940	(45)

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Les renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur sont disponibles dans le [site Web de RNCan](#).^{xvii}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles dans le [site Web de RNCan](#).^{xviii}

- ▶ Audits et évaluations internes
- ▶ Financement pluriannuel initial
- ▶ Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xix}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Ressources naturelles Canada

580, rue Booth

Ottawa (Ontario)

K1A 0E4

Canada

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré des programmes des organisations qui illustre les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels les programmes contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Dépenses engagées et encaissements liés aux emprunts, aux investissements et aux avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La définition des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépense approuvée annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

plan (*plan*) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation centrale entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorités (*priorities*) : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Ensemble de ressources et d'activités liées qui est géré dans le but de répondre à plusieurs besoins particuliers afin d'atteindre les résultats prévus, et qui est considéré comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des

plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement au printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent aux résultats prévus par l'organisation et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

résultat (*result*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs généraux définis pour l'ensemble du gouvernement, regroupés dans 4 secteurs de dépenses du Cadre pangouvernemental : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de page

- i Énergie atomique du Canada Limitée, <http://www.aecl.ca/fr/home/default.aspx>
- ii Office national de l'énergie, <http://www.neb.gc.ca/index-fra.html>
- iii Commission canadienne de sûreté nucléaire, <http://www.cnscccsn.gc.ca/fra/index.cfm>
- iv Office Canada — Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, <http://www.cnlopbc.ca/>
- v Office Canada — Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, <http://www.cnsopb.ns.ca/>
- vi Administration du pipe-line du Nord, <http://apn.gc.ca/accueil>
- vii Technologies du développement durable Canada, <https://www.sdtdc.ca/fr>
- viii Loi sur le ministère des Ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- ix Loi sur les forêts, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- x Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- xi Loi sur l'efficacité énergétique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-6.4/>
- xii Émissions de gaz à effet de serre, <https://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=FBF8455E-1>
- xiii Comptes public du Canada de 2016, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xiv Cadre pangouvernemental, <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-fra.asp>
- xv États financiers de 2015-2016, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/198>
- xvi État des résultats prospectif consolidé de 2015-2016, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/2015-2016/17082>
- xvii Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/rmr/2015-2016/19074>
- xviii Tableaux de renseignements supplémentaires, <http://www.rncan.gc.ca/plans-rapports-rendement/rmr/2015-2016/19005>
- xix Rapport sur les dépenses fiscales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>